



**HARPER CHASSE UN DE SES DÉPUTÉS**  
Des libéraux souhaitent la chute du gouvernement au prochain budget  
Page A 3

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 237

LE JEUDI 19 OCTOBRE 2006

85c + TAXES = 1\$

## Conservation égale emplois viables

*Ce n'est pas en continuant le pillage des dernières années qu'on parviendra à sauver la foresterie, affirme Desjardins*

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

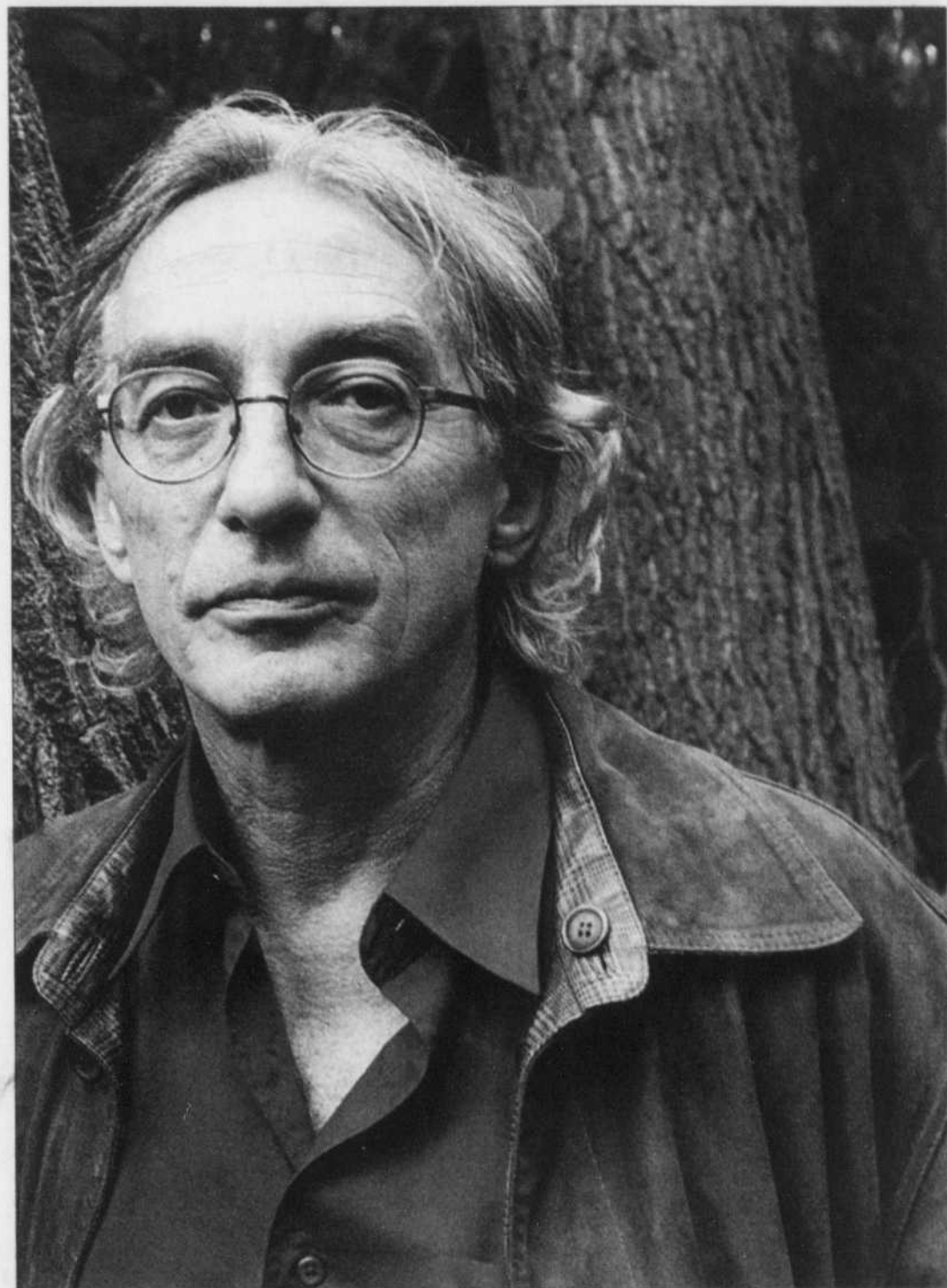
«*M*oi, j'ai été élevé avec des forestiers. Je me suis battu avec L'Erreur boréale pas seulement pour sauver des arbres mais pour sauver les communautés forestières et l'industrie, pour tenter d'arrêter à temps une dévastation encore pire de la ressource forestière.»

C'est en ces termes que le poète-chansonnier Richard Desjardins, aussi vice-président de l'Action boréale, a répliqué hier lors d'un entretien accordé au Devoir à Jean-Pierre Blackburn, ministre fédéral du Travail et responsable en titre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Il y a quelques jours, le ministre Blackburn avait dit déplorer que les travailleurs forestiers québécois n'aient pas pu bénéficier d'un chantre aussi engagé que Desjardins a pu l'être, à son avis, pour les forêts québécoises.

En sonnant l'alarme avec *L'Erreur boréale* et en s'engageant, avec l'Action boréale, dans la désignation d'aires protégées, a expliqué Richard Desjardins, le Québec «*a pu appliquer les freins avant qu'on se ramasse avec une ressource totalement dévastée par la courte vue de certains et les intérêts des grands industriels, comme ça a été le cas avec la morue.*» Se battre pour une foresterie viable de quelque point de vue que ce soit, a-t-il dit, c'est se battre pour protéger les emplois que l'état actuel de la forêt québécoise permet encore de sauver. Et ce n'est pas en continuant le «*pillage*» des dernières années, au prétexte de maintenir à tout prix le niveau de récolte et de profit contre toute logique de préservation du capital forestier, a ajouté M. Desjardins, qu'on

VOIR PAGE A 8: CONSERVATION

Autres informations en page A 3



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«Le vrai problème de la forêt québécoise dans le moment, dit Richard Desjardins, le premier en importance, c'est que le bois est trop petit et que les compagnies doivent aller le chercher trop loin. C'est sûr que ça fait remonter le prix de la fibre. Mais c'est eux autres qui ont créé le problème en surexploitant les forêts plus au sud. Si elles avaient pu ramasser tout le bois du Québec en une seule année avec une seule machine, elles l'auraient fait. C'est leur logique.»

## Les tournées d'artistes menacées

*Ottawa sabre les relations culturelles internationales*

STÉPHANE BAILLARGEON

Les effets négatifs des compressions budgétaires du ministère des Affaires étrangères (MAE), annoncées en septembre, se font déjà sentir sur les compagnies artistiques québécoises qui organisent des tournées à l'étranger. Certaines ont pris la route malgré les déficits prévus en raison du retrait fédéral. A moyen terme, la décision d'Ottawa pourrait faire s'écrouler tout un pan du réseau mondial de diffusion érigé au cours des dernières décennies par les troupes nationales les plus prestigieuses.

Le ministère a amputé de quelque 12 millions en deux ans son volet dit de la démocratie publique, qui comprend les relations culturelles internationales. Traditionnellement, les sommes annuelles consacrées aux tournées artistiques ne dépassaient pas la barre des 2,5 millions.

Les artistes du Québec ont davantage bénéficié de cette aide, tout simplement parce que leurs productions s'avèrent plus en demande hors frontière. Certaines années, en danse contemporaine par exemple, les compagnies montréalaises raffalaient jusqu'à 80 % des subventions. Le Québec paiera donc davantage que les autres provinces pour l'abandon du volet culturel de la diplomatie canadienne.

La compagnie Dynamo Théâtre fait déjà les frais de ces compressions, en plus de subir les

Le Québec paiera davantage que les autres provinces pour l'abandon du volet culturel de la diplomatie canadienne

VOIR PAGE A 8: ARTISTES

## Washington veut interdire l'espace à ses ennemis

Page B 5

## Des primes pour les gros parieurs

*Québec prône la réduction de l'offre de jeu; les hippodromes l'encouragent*

KATHLEEN LÉVESQUE

Alors que Québec prône la réduction de l'offre de jeu, le nouveau gestionnaire privé des hippodromes, la société Attractions hippiques, vient de créer un programme de fidélisation de sa clientèle. Appelé PariPlus, ce programme permet aux parieurs d'accumuler des points

afin de pouvoir jouer davantage.

Etabli sur le modèle des cartes de récompenses ou de primes comme Air Miles ou HBC, le programme PariPlus sera officiellement lancé le 3 novembre. Mais déjà, depuis la semaine dernière, Attractions hippiques ainsi que la Société nationale du cheval de

VOIR PAGE A 8: PRIMES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pour chaque dollar parié sur les courses, le détenteur de la carte PariPlus obtient un point.

## Vers un «Napster» de la généalogie

*La recherche de ses origines a le vent en poupe sur Internet*

FRÉDÉRIQUE DOYON

Alors que les sites d'échange de documents généalogiques se multiplient aux États-Unis, le milieu québécois de la quête des ancêtres s'appête à développer son propre «Napster» de la généalogie. La Belle Province n'a toutefois rien à envier aux voisins américains.

Chercher sa filiation constitue l'autre sport national des Québécois. La Fédération québécoise des sociétés de généalogie compte 55 associations qui regroupent quelque 35 000 membres. Ce chiffre peut facilement tripler si on compte les adeptes non officiels et les membres d'autres fédérations connexes, comme celles des 170 associations de familles souches dont le salon annuel se déroulait le week-end dernier à Laval.

«Dans le milieu, on pense qu'il y a plus de 100 000 adeptes de la généalogie, dont au moins 10 000 sont

«L'avantage du Québec, c'est que nos archives sont complètes»

VOIR PAGE A 8: GÉNÉALOGIE

### INDEX

Annonces	B 6	Météo	B 5
Avis publics	B 4	Monde	B 5
Culture	B 8	Mots croisés	B 5
Décès	B 6	Politique	A 3
Économie	B 1	Sports	B 6
Éditorial	A 6	Sudoku	B 4
Idées	A 7	Télévision	B 7



Les airs de Dompierre

11h 30

Du lundi au vendredi  
Médiation: Diane Mahieux



ESPACE  
MUSIQUE  
100,7 FM

www.1007.com

Faire rayonner le talent et l'expertise d'ici **nous permet d'être Alcoa.**



L'aluminium sous une autre perspective  
[www.alcoa.com/canada](http://www.alcoa.com/canada)

# POLITIQUE

## Turner est chassé du caucus conservateur

Le député n'hésitait pas à critiquer les politiques de son gouvernement

Le gouvernement minoritaire de Stephen Harper est de plus en plus fragile. Les troupes conservatrices doivent maintenant composer avec un député en moins, qui a été expulsé du caucus hier, mais également avec un nouveau sondage dévastateur qui place les conservateurs et les libéraux au coude à coude pour la première fois depuis janvier. Gonflés à bloc, certains députés libéraux ne se gênent plus pour réclamer la chute du gouvernement dès le prochain budget fédéral.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — La journée a été passablement agitée pour les membres du caucus conservateur hier. Très tôt, les députés et sénateurs du PC ont dû se prononcer sur le renvoi d'un de leurs collègues ontariens, Garth Turner, l'un des électeurs libres notoires du parti. Ce sont ses collègues du caucus ontarien qui ont sonné la charge. Après un mois de discussions, il a été décidé hier de le mettre à la porte. La motion a donc rebondi quelques heures plus tard sur le plancher du caucus national, qui réunit à huis clos tous les députés et sénateurs conservateurs du pays. Après un «bref débat», selon des témoins, le caucus a décidé à l'unanimité d'entériner la proposition des élus ontariens. Garth Turner siègera donc désormais comme indépendant.

Rahim Jaffer, le président du caucus national, a expliqué que Garth Turner avait «formulé des attaques personnelles» contre ses collègues et le premier ministre sur son blogue Internet ([www.garth.ca](http://www.garth.ca)). De plus, le député de la circonscription de Halton a «éventé à quelques reprises des secrets du caucus», ce qui empêchait les autres élus de parler librement lors des réunions. «Il y a eu beaucoup de plaintes, a affirmé Rahim Jaffer. [...] Ce n'est pas un incident en particulier qui a provoqué ces événements, mais une série de gestes et de paroles depuis qu'il a été élu.» Il s'est dit lui-même surpris de constater la volonté de ses collègues ontariens hier matin, mais a ajouté qu'il fallait «respecter la démocratie du caucus».

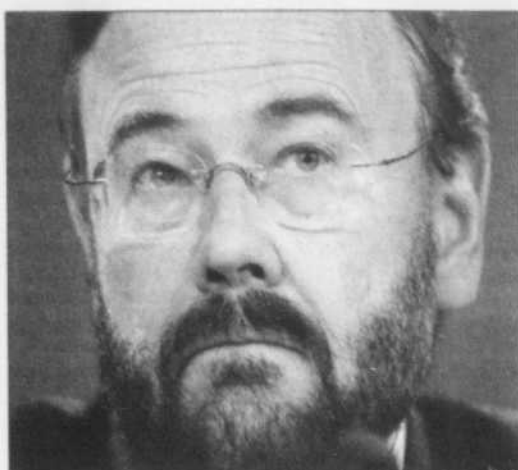
Le premier ministre Stephen Harper n'était pas présent au moment du vote, mais il était «au courant» de

la réflexion du caucus ontarien, selon Gordon Brown, le président de ce caucus. M. Harper appuie «entièrement» la décision des députés et des sénateurs, a soutenu son attaché de presse, Dimitri Soudas.

En conférence de presse, Garth Turner a dit que son renvoi n'avait rien à voir avec un bris de la confidentialité du caucus, ni avec des attaques personnelles. «Allez voir mon blogue et jugez-en vous-mêmes, tout est là», a-t-il lancé. «On n'a d'ailleurs pas discuté de ça au caucus ontarien ce matin. La seule raison, ce sont mes opinions sur certaines politiques», a-t-il dit, avant d'ajouter: «Est-ce que je me suis approché de la ligne à ne pas franchir [dans mes opinions]? Oui. Mais je pense que les Canadiens doivent comprendre ce qui se passe et méritent un député qui dit ce qu'il pense.»

Garth Turner s'est dit «surpris» et «frustré» de la décision. Il se sent «abandonné» par les hautes instances du parti, qui ne lui ont pas expliqué ce qui s'est passé. «Je n'ai jamais rien dit qui n'était pas public. [...] Je suis inquiet de voir que toutes les voix conservatrices ne sont pas bien reçues.» Il ira parler à ses électeurs avant de décider de son avenir. Il n'exclut pas un éventuel retour au sein du caucus ou même de passer à un autre parti, comme le Parti vert, lui qui aime bien la nouvelle chef, Elizabeth May. «On verra», a-t-il dit.

Garth Turner est reconnu sur la colline parlementaire comme un député qui n'a pas peur de nager à contre-courant. Fortement opposé à la droite religieuse, il a récemment fustigé l'idée de protéger dans une loi le droit des communautés religieuses de parler contre l'homosexualité. Il a également plaidé



CHRIS WATTIE/REUTERS

Garth Turner siègera comme indépendant.

avec force pour un plan vert efficace, «avec des dents». Garth Turner avait aussi critiqué la venue du transgène libéral David Emerson. Il a été élu à Ottawa pour la première fois en 1988, avant d'être défait en 1993. Il a été réélu en janvier dernier. Hier, sur le blogue de M. Turner, les commentaires d'appuis étaient abondants, tout comme les mots de ceux qui qualifient ce départ de «bon débarras».

Les conservateurs perdent donc un élu aux Communes et tombent à 124 députés. Les libéraux, de leur côté, ont 102 élus, alors que le Bloc québécois peut compter sur 50 députés. Le NPD ferme la marche avec 29 élus. Deux députés indépendants siègent à la Chambre des communes et un comté est vacant (celui du bloquiste Benoit Sauvageau). Dans les faits, les trois partis d'opposition doivent encore se mettre d'accord pour pouvoir espérer renverser le gouvernement, mais la situation est plus corsée que jamais, notamment si le NPD veut appuyer une mesure gouvernementale. Le chiffre magique de 155

votes est alors plus difficile à atteindre.

### Conservateurs et libéraux à égalité

Le caucus conservateur a aussi dû faire face à une première mauvaise nouvelle du côté des sondages hier, alors qu'un coup de sonde de Strategic Counsel réalisé pour le compte du *Globe and Mail* et de CTV place les deux partis à égalité. Les libéraux et les conservateurs recueillent en effet 32 % des intentions de vote, suivis du NPD avec 17 % et du Parti vert avec 9 %. Lors des dernières élections, le PC a recolté 36 % d'appuis, contre 30 % pour le PLC.

C'est au Québec que la chute des conservateurs est la plus marquée, avec une baisse de 15 % depuis mai. Le PC recolté actuellement 16 % d'appuis, alors que les libéraux repassent en deuxième place, avec 25 %. Le Bloc domine toujours avec 44 %.

Le coup de sonde révèle aussi que c'est le candidat libéral Bob Rae qui aurait le plus de chances de battre Stephen Harper lors du prochain scrutin. Le sondage a été mené auprès de 1000 personnes du 12 au 15 octobre. Sa marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20. Pour le Québec, l'échantillon est de 247 répondants, avec une marge d'erreur de 6,3 %.

Ce sondage a fouetté les troupes libérales, qui estiment que le vent tourne. «Faut pas partir en peur, mais, effectivement, il y a une tendance, la lune de miel est terminée», a soutenu Denis Coderre. [...] Moi, je souhaite [des élections au printemps]. Pour moi c'est clair, il faut voter contre le budget. On va avoir un chef, on doit aller en élection.»

Le lieutenant de Stephen Harper au Québec, Lawrence Cannon, a dit ne pas être inquiet. «Un sondage, c'est un instantané. Lorsque viendra le temps des élections, on ira discuter de nos réalisations avec les Québécois.» Son collègue, Michael Fortier, a quant à lui soutenu qu'il était temps de «mieux communiquer» avec les citoyens. Et à ensuite tourné les talons et est sorti du parlement sans expliquer comment ni pourquoi.

Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti  
Le Devoir

### La place des communautés culturelles

## Le PQ échoue dans sa tentative de refaire son image

CLAIRANDRÉE CAUCHY

L'opération destinée à redresser l'image du Parti québécois, entachée par les démissions de Dominique Ollivier et d'Isabelle Beaulieu de l'exécutif national ainsi que par leurs critiques à propos de la place réservée à d'éventuels candidats issus de l'immigration, a fait chou blanc auprès de plusieurs membres issus des communautés culturelles.

Selon les informations obtenues par *Le Devoir* de diverses sources, la permanence du PQ a fait circuler la semaine dernière un projet de lettre ouverte à plusieurs membres issus de groupes ethnoculturels afin de répliquer à Mmes Ollivier et Beaulieu. Or aucun des membres sollicités du Groupe d'action politique des Québécois issus de l'immigration du PQ n'a accepté de signer cette lettre, jugeant qu'une discussion s'imposait au sein du parti quant à la place réservée aux néo-Québécois. Lundi dernier, le groupe a d'ailleurs demandé à rencontrer André Boisclair afin de discuter de cette question. La controverse risquait par ailleurs d'émerger hier lors d'une réunion de l'exécutif national portant sur le contexte politique et d'éventuelles élections.

Dans la lettre destinée à répliquer aux démissionnaires, on souligne la présence de plusieurs Québécois issus de l'immigration au sein des instances du PQ. «Toutes les instances du Parti québécois, y compris l'exécutif national, travaillent à la présence des membres issus de l'immigration et à recruter des candidats représentatifs de la diversité québécoise. [...] Jamais le Parti québécois n'a été aussi représentatif de la diversité québécoise», peut-on lire dans la lettre envoyée aux salles de rédaction la semaine dernière. Cette lettre ne comporte que cinq signatures, et aucun membre du Groupe d'action politique des Québécois issus de l'immigration ne l'a paraphé.

«C'est très ordinaire comme lettre. [...] C'est fait pour tenter de calmer le jeu. J'ai senti que cela dépassait un peu les bornes, c'était très propagandiste. Je ne pense pas que cela reflète la réalité. Il ne faut pas tenter de cacher les choses», a expliqué un des membres du comité, Eric Quillere, qui demeure néanmoins confiant que des réajustements pourront être faits avant les élections.

La réaction du groupe d'action politique, Kerlande Mibel, a pour sa part refusé de commenter publiquement cette lettre ouverte ainsi que les démarches entreprises par son comité pour rencontrer le chef du PQ.



ARCHIVES LE DEVOIR

Dominique Ollivier

Au Parti québécois, on nie que cette lettre émane de la permanence et que celle-ci l'ait fait circuler parmi les membres. Il s'agirait plutôt, selon le responsable des communications, Daniel Bussières, d'une «initiative de quelques membres du PQ issus de l'immigration».

«Le PQ va continuer à travailler de la même façon qu'il a travaillé ces dernières années avec les communautés culturelles. Je ne vois aucun problème à l'heure actuelle et, pour moi, l'épisode Dominique Ollivier est clos», a déclaré M. Bussières.

Cette épisode laisse néanmoins un goût amer dans la bouche de certains militants. Candidat du Bloc québécois dans Bourassa aux dernières élections fédérales, Appraham Nizibian estime que le débat a des allures de guerre de clans. Invité l'an dernier par André Boisclair à prendre contact pour discuter de son engagement au sein du PQ, il a vu ses appels demeurer sans réponse au cours des derniers mois. «On m'a dit que j'étais trop associé à Dominique Ollivier. [...] Je ne comprends pas la réaction de paranoïa», a expliqué le militant souverainiste.

Militant dans Groulx depuis neuf ans, Alexandre Gousse, d'origine haïtienne, a quant à lui renoncé à se porter candidat lorsqu'il a constaté qu'il n'aurait pas l'appui de la machine du parti. «Les gens de l'exécutif local étaient emballés, mais André Boisclair n'était pas emballé. On m'a fait comprendre qu'on voulait placer une vedette», a expliqué l'homme de 43 ans, qui a déjà travaillé comme attaché politique. En 1995, Jacques Parizeau lui avait d'ailleurs confié le mandat de convaincre des membres des communautés culturelles d'appuyer le OUI. «C'est le Bloc qui a pris le relais de ça. [...] Le non-politisme venu d'ailleurs ne se reconstruit pas dans les troupes du PQ», a laissé tomber M. Gousse.

Le Devoir

### Le face-à-face sur la crise de l'industrie forestière se poursuit

## Charest accuse Boisclair d'immaturité

Le chef péquiste aurait rendu publiques des informations obtenues sous le sceau de la confidentialité

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le premier ministre Jean Charest a reproché hier à André Boisclair son «immaturité» pour avoir révélé le contenu d'une conversation confidentielle que le chef de l'opposition officielle a eue avec le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand.

Alors qu'André Boisclair revenait sur le sujet de l'heure — la crise forestière — lors de la période de questions, M. Charest a signalé qu'il avait demandé à son ministre chargé d'élaborer le plan d'urgence visant à pallier cette crise de communiquer avec M. Boisclair afin de l'informer de certains éléments du dossier. «Je constate qu'il traite justement ce geste avec beaucoup d'immaturité malgré ses 16 ans à l'Assemblée nationale», a déploré M. Charest, qui a dit avoir agi «par courtoisie» et parce qu'il a «à cœur les intérêts supérieurs du Québec».

Il arrive qu'un gouvernement

livre à l'opposition officielle de l'information sous le sceau de la confidentialité pour une meilleure conduite des débats. C'est ce que le ministre Bachand pensait faire en communiquant avec M. Boisclair. Or, à ses premiers pas à titre de chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, mardi, M. Boisclair a révélé que M. Bachand lui avait confié que le plan d'urgence serait dévoilé «dimanche ou lundi» de cette semaine.

Selon certaines informations, M. Bachand a communiqué avec M. Boisclair parce que le gouvernement s'inquiétait de la réaction des Américains devant toute baisse du coût de la fibre de bois au Québec, baisse dont le chef péquiste se faisait l'ardent promoteur, calquant sa position sur celle du p.-d.g. du Conseil de l'industrie forestière du Québec, Guy Chevrette. Au gouvernement, on critique MM. Boisclair et Chevrette pour avoir alerté les Américains, qui ont multiplié les pressions sur le gouvernement depuis.

Hier à l'Assemblée nationale, tout en notant que d'autres pertes d'emplois avaient été annoncées hier dans le secteur forestier — 525 emplois ont été supprimés, notamment par Abitibi-Consol à Beaulieu —, André Boisclair a de nouveau réclamé la tenue d'un sommet sur le secteur forestier pour «mettre le monde alentour d'une même table, avoir une bonne discussion de famille pour qu'on ait un plan de match, une vision». À cela, M. Charest a rappelé que la commission Coulombe a visité 17 villes, reçu 303 mémoires et accueilli 1800 participants en 2003.

Hier matin, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Michelle Courchesne, a exprimé sa déception à l'endroit du programme fédéral annoncé mardi par le gouvernement Harper et destiné aux travailleurs de 55 à 64 ans mis à pied notamment dans le secteur forestier. Ce programme, qui accorde 19 millions au Québec en deux ans, aidera les travailleurs à se reposer. Or, se-

lon Mme Courchesne, ce programme «n'est pas près de la réalité» et ne s'applique pas à la région métropolitaine, aux prises avec des licenciements dans le domaine du textile. La ministre souhaite aussi un programme de soutien du revenu.

On ne sait pas si c'est son passage subséquent au conseil des ministres qui a modifié l'appréciation de Mme Courchesne, mais à l'Assemblée nationale, la ministre trouvait finalement le programme fédéral «valable».

À Ottawa, Lawrence Cannon, lieutenant québécois de Stephen Harper, a rabroué Mme Courchesne, soulignant que le gouvernement du Québec avait été consulté et qu'il n'était pas question de modifier ce programme. «Si le Québec juge que ce n'est pas assez, eh bien, Québec devra développer son propre programme», a laissé tomber M. Cannon.

Le Devoir

### EN BREF

#### Arar récompensé à Washington

Washington — La célèbre comédienne Vanessa Redgrave a qualifié le Canadien Maher Arar d'homme courageux, hier, à Washington, avant de lui décerner un prix en matière de droits de la personne, récompense qu'il n'a pas osé accepter en personne parce qu'il ignorait s'il pouvait entrer sans crainte aux États-Unis. M. Arar s'est effondré en larmes durant un discours de

remerciement filmé sur vidéo au Cercle national des journalistes du Canada, alors qu'il a parlé des mauvais traitements subis pendant les 10 mois passés en Syrie, pour la plupart dans une «fosse» dégoûtante. Mme Redgrave a affirmé que le moment était venu pour les Américains de retirer le nom de M. Arar de leur liste de surveillance et de mener leur propre enquête sur les raisons ayant motivé sa détention en tant que présumé terroriste à New York, en 2002, puis son expulsion en Syrie. — PC



Yosh TAGUCHI, M.D.

### LE ZEN EN ACTION

UN CHIRURGIEN RÉVÈLE SA PHILOSOPHIE DE LA VIE  
A SURGEON REVEALS HIS LIFE PHILOSOPHY

256 pages - 23,50 \$ chacun

GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



## La Grande Vente nationale Série Certifiée BMW.

Du 16 au 20 octobre 2006

Voilà votre chance de mettre la main sur la voiture de vos rêves.

Du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre, chez les concessionnaires BMW participants, les véhicules BMW de la Série Certifiée™ sont offerts à prix spéciaux et à des taux de financement aussi bas que 1,9%. Ne laissez pas passer la chance d'économiser au volant d'une BMW. Tous les détails chez votre concessionnaire BMW ou sur [bmv.ca](http://bmv.ca).

\*La Grande Vente nationale Série Certifiée dure du 16 au 20 octobre au Québec; du 16 au 22 octobre en Colombie-Britannique; et du 16 au 21 octobre dans toutes les autres provinces, chez les concessionnaires BMW participants. Les taux de financement spéciaux aussi bas que 1,9% avec des termes allant jusqu'à 60 mois sont offerts par les Services Financiers BMW Canada, une division du Groupe BMW Canada Inc., et s'appliquent, après approbation de crédit, sur modèles BMW 2001-2005 durant la période de la vente. Exemple de financement: pour un véhicule de 25 000 \$ financé à un taux de pourcentage annuel de 1,9% pendant 48 mois, les mensualités sont de 541,29 \$, les frais d'emprunt sont de 302,90 \$ et le total restant dû de 25 305,90 \$ (taux appliqués en sus, une économie de 2 815,10 \$ par rapport au taux normal de 6,99%). Les frais d'arrangement des crédits mobiliers ou d'arrangement des crédits personnels et des modèles (jusqu'à 90 \$) le permis de conduire, les assurances, les taxes et les frais d'administration sont en sus. Chaque concessionnaire a le droit d'établir ses prix à sa discrétion et d'ajuster des frais administratifs, ce qui peut affecter le taux de pourcentage annuel. Cette offre est d'une durée limitée et peut être modifiée sans préavis. Passez chez votre concessionnaire BMW voir la sélection complète de véhicules d'occasion et prenez connaissance des taux de financement et des termes spéciaux. Nos gens se feront un plaisir de vous expliquer les différents taux d'intérêt, les modes et modes de paiement offerts afin que vous trouviez ce qui vous convient. Vous trouverez également de plus amples renseignements sur [bmv.ca](http://bmv.ca), ©2006 BMW Canada Inc. (BMW) et tous les droits réservés. Les marques déposées de BMW AG, utilisées sous licence.

## LES ACTUALITÉS

## « Hé! Taxi! Au coin de René-Lévesque et de Robert-Bourassa, svp! »

Montréal changera le nom de l'avenue du Parc et de la rue De Bleury pour rendre hommage à l'ancien premier ministre du Québec

ALEXANDRE SHIELDS

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a choisi hier de rendre hommage à l'ancien premier ministre Robert Bourassa en renommant à son nom l'actuelle avenue du Parc et la rue De Bleury, entre l'avenue Viger et la rue Jean-Talon. Ironie de l'histoire, on retrouvera donc bientôt une intersection René-Lévesque et Robert-Bourassa à Montréal.

Pour le maire Gerald Tremblay, le choix s'avère des plus symboliques. «L'avenue du Parc est une avenue prestigieuse de Montréal, surtout après les travaux qui ont été effectués [la démolition de l'échangeur des Pins]. C'est une rue en plein cœur de la ville, bordée par deux cotés importants dans la vie de Robert Bourassa, soit les cotés de Mercier et d'Outremont, où il a siégé et a vécu», a-t-il expliqué hier au Devoir.

Celui qui a été ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie dans le gouvernement de Robert Bourassa y voit aussi un «clin d'œil à deux grands premiers ministres». L'avenue Robert-Bourassa crociera en effet le boulevard René-Lévesque au centre-ville de Montréal.

Cette avenue se terminera près de la Caisse de dépôt et placement du Québec, soit à la place Jean-Paul-Riopelle. Selon M. Tremblay, tous ces aspects permettent de «reconnaître l'importante contribution économique, politique et sociale de M. Bourassa».

La recommandation du comité exécutif doit encore recevoir l'aval du conseil de ville, le 30 octobre prochain, mais aussi du conseil d'agglomération. Elle devra finalement être approuvée par la Commission de toponymie du Québec. M. Tremblay croit que les nouveaux panneaux portant le nom de Robert Bou-

rasa feront leur apparition d'ici environ un an.

Le choix du boulevard Saint-Joseph avait lui aussi été envisagé, mais il a été écarté en raison de l'importance historique de l'origine de son nom. Cette artère a en effet été nommée ainsi en l'honneur de la congrégation des Hospitalières de Saint-Joseph, qui avaient notamment aidé Jeanne Mance dans son travail avec des malades. Le maire a dit hier avoir communiqué avec la veuve de l'ancien premier ministre, Andrée Bourassa, pour lui expliquer le choix du comité exécutif. Celle-ci avait semble-t-il une préférence pour le boulevard Saint-Joseph, qui traverse le quartier où M. Bourassa a vécu son enfance.

Fait à noter, l'avenue du Parc se nomme ainsi parce qu'elle longe une partie du parc du Mont-Royal. Pour sa part, la rue De Bleury a été nommée vers 1815 à la mémoire de la fille unique de Jean-Clément de Sabrevois, sieur de Bleury, lieutenant de l'armée française à l'époque de la Conquête. A son ouverture, elle traversait une terre léguée par le sieur de Bleury à sa fille.

Le changement toponymique exigera la révision d'environ 2000 adresses commerciales et 4000 adresses résidentielles. «Ce n'est pas plus que lorsqu'on a changé le nom du boulevard Dorchester pour René-Lévesque», a expliqué M. Tremblay. La Ville ne compte toutefois pas changer le nom de la station de métro Parc.

La mémoire de l'ancien premier ministre du Québec est déjà honorée sur l'île de Montréal. Une bibliothèque et un district Robert-Bourassa existent déjà dans l'arrondissement d'Outremont.

Le Devoir

## Le monde rural insiste pour que la politique de la ruralité demeure nationale

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le titre de la prochaine politique de la ruralité pourrait ne pas contenir le qualificatif «nationale», ce qui inquiète les acteurs du monde rural. C'est ce qu'on apprend dans la dernière livraison de la revue *La Terre de chez nous*.

La politique de 90 millions de dollars avait été définie pour cinq ans en 2002. Le ministère des Affaires municipales est en train d'en préparer la deuxième mouture et le gouvernement compte s'en servir comme d'un outil clé de séduction des régions. Deux journées de discussions ont été organisées la semaine dernière pour recueillir les commentaires de 130 représentants du monde rural.

Joint hier, le président de l'organisme Solidarité rurale et ancien président de l'Union des producteurs agricoles, Jacques Proulx, a fait l'éloge de cette politique dans laquelle Québec a investi 60 millions jusqu'à maintenant. Ce qui, a-t-il soutenu, «a généré au-delà de 415 millions, soit au-delà de 7 \$ pour chaque dollar dépensé». M. Proulx réclame maintenant un investissement de 200 millions en cinq ans. Il participait hier aux premiers États généraux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, à Québec.

## Unanime

Il a expliqué au Devoir que les représentants du monde rural ont unanimement réclamé le maintien de l'épithète «nationale» dans la désignation de cette politique. «Ce n'est pas du chichi», a expliqué M. Proulx, car ce mot confère «davantage de crédibilité et de légitimité à une politique» et empêche que celle-ci ne devienne éventuellement «un simple volet

d'autres grandes politiques», a-t-il fait valoir. En entrevue avec *La Terre de chez nous*, le président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin, est allé dans le même sens: «Il ne faut pas avoir honte d'appeler ça «national». Cela vient de l'Assemblée «nationale», après tout. Je trouve que le mot confère une certaine autorité.»

Interrogée hier dans un couloir du parlement, la ministre Nathalie Normandeau a reconnu que «plusieurs, effectivement, s'inquiètent de cela». A son cabinet cette semaine, on avait affirmé que «le gouvernement précédent était fort sur le national» pour justifier le retrait du mot dans tous les documents préparatoires de cette politique.

Cherchant à «rassurer» les représentants du monde rural, la ministre Normandeau s'est réjouie du fait qu'«au-delà de la sémantique», tout le monde s'entend pour que cette politique «transcende l'ensemble des organismes et des ministères du gouvernement». Elle croit qu'on pourrait éventuellement trouver un «autre terme» pour qualifier la politique mais que «national» n'est pas encore exclu. «En principe, le document devrait être prêt quelque part en décembre pour une mise en œuvre le 1<sup>er</sup> avril 2007», a-t-elle promis. Il pourra contenir des pistes d'action inédites en «agriculture de proximité» et en «nouvelle foresterie». Aussi, on cherchera à doter toutes les régions de moyens de communication modernes: Internet haute vitesse et téléphonie cellulaire fonctionnelle partout. Cependant, la ministre n'a pas voulu commenter la demande de 200 millions de Solidarité rurale.

Le Devoir

Lutte contre le crime organisé autochtone au Québec

## Coups de filet suivis d'un coup de chapeau

L'Association internationale des chefs de police récompense le travail de l'UMECO-A

BRIAN MYLES

Au même moment où la polémique éclatait sur les dépenses de sécurité à Kanesatake, l'escouade mixte chargée d'enquêter sur le crime organisé de souche autochtone, sous la direction de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), remportait un prestigieux prix international pour la qualité de son travail.

L'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé autochtone (UMECO-A) a devancé 122 organisations policières à travers le monde pour récolter ce prix de l'Association internationale des chefs de police, qui récompense chaque année les programmes de police innovateurs.

L'UMECO-A a été lancée dans la foulée de la fameuse crise de janvier 2004, qui a précipité la chute de l'ex-grand chef James Gabriel à la suite d'une opération bâclée des «Peacekeepers» contre des éléments criminels de Kanesatake. L'UMECO-A compte dans ses rangs huit agents de la GRC, quatre de la Sûreté du Québec (SQ) et dix policiers autochtones. Depuis sa création en 2005, l'escouade a mené trois opérations d'envergure à Kanesatake, à Kitigan Zibi (près de Maniwaki) et à Kativik (Grand Nord), permettant l'arrestation d'une centaine de personnes pour trafic de drogue, gangstérisme et blanchiment d'argent.

L'une de ces opérations a frappé de plein fouet la famille «la plus forte» et «la mieux organisée» de Kanesatake, rappelle le sergent d'état-major de la GRC Michel Picard, responsable de l'UMECO-A. Il s'agit du clan de Sharon Simon, qui aurait entretenu des liens étroits avec les Hells Angels de Montréal, de Sherbrooke et de Trois-Rivières. L'enquête a révélé que Mme Simon et ses présumés complices pouvaient exporter vers les États-Unis 45 kilos de cannabis toutes les semaines. Le procès des 36 membres

présusés du réseau devrait avoir lieu en 2007.

Le crime organisé n'est pas aussi présent à Kanesatake que la population veut bien le croire, affirme Michel Picard. «Il ne faudrait quand même pas exagérer. Oui, il y a du crime organisé à Kanesatake, comme dans toutes les communautés autochtones au Québec. Par contre, c'est un petit pourcentage de la population qui est impliqué dans les activités criminelles», dit-il.

Dans le monde interlope, l'heure est à la coopération: la mafia italienne, le gang de l'Ouest, les motards et les gangs de rue collaborent de plus en plus entre eux pour les opérations d'envergure. Les autochtones n'échappent pas à cette logique. L'UMECO-A a observé la multiplication des alliances entre les criminels issus des Premières Nations et les familles traditionnelles du crime organisé. «De temps à autre, on voit des mélanges. On s'aperçoit que les autochtones québécois, le gang de l'Ouest et la mafia font des affaires ensemble», explique M. Picard. Les réserves situées en région éloignée, peu visitées par les policiers, sont prisées par les bandits de tout acabit. Elles sont notamment utilisées pour la culture de marijuana et le transport de drogue par avion.

Les policiers autochtones ne sont pas outillés pour lutter contre ces groupes criminels. Leur expérience se limite souvent à la patrouille. Au sein de l'UMECO-A, ils reçoivent une formation plus poussée. L'un des principaux défis consiste à les faire passer d'une culture orale à une culture écrite dans la cueillette des renseignements. «Les policiers autochtones faisaient très peu de collecte d'information, c'était du verbal», explique M. Picard. Ils apprennent maintenant à conserver l'information sur un support numérique et à la partager, ce qui constitue le socle fondateur de toute enquête en matière de crime organisé.

Le Devoir

Des millions dépensés pour la sécurité à Kanesatake

## Paul Martin dit qu'il ignorait tout

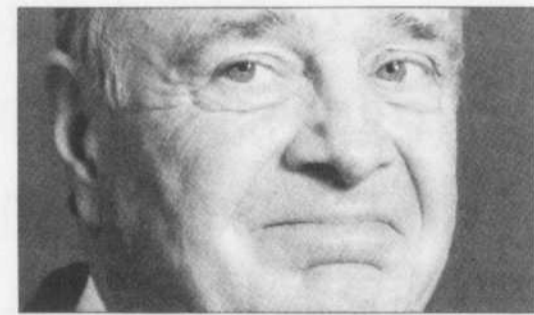
HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Paul Martin, celui qui était premier ministre du Canada au moment où a sévi la crise policière à Kanesatake, affirme aujourd'hui qu'il ne savait pas que des millions de dollars fédéraux étaient saupoudrés sur la collectivité mohawke et probablement détournés.

«Non, je ne l'étais pas [au courant]. Ceci étant dit, c'est clair que l'imputabilité et la transparence, c'est très important», a déclaré Paul Martin, hier soir à sa sortie de la Chambre des communes. On voit très peu M. Martin sur la colline parlementaire depuis sa défaite.

La crise de janvier 2004 a éclaté après que le chef James Gabriel eut mis sur pied sa propre police pour reprendre le contrôle de sa communauté. C'est Ottawa qui avait accordé la somme initiale de 900 000 \$ pour démarrer ce projet, au corps défendant du gouvernement de Québec. Paul Martin était premier ministre, Andy Scott, ministre des Affaires indiennes. Ottawa aura versé un total de neuf millions de dollars pendant cette crise. Québec aura épongé une facture de 25 millions pour les services supplémentaires de la Sûreté du Québec.

Un rapport de vérification réclamé ce printemps par le ministère fédéral de la Sécurité publique a révélé que ces sommes ont été utilisées à d'étranges fins, sans aucune vérification apparente. Une copie de la version préliminaire révèle de graves abus financiers. On y apprend par exemple que quatre voitures d'occasion ont été achetées en Nouvelle-Écosse par le conseil de bande: trois d'entre elles au prix officiel de 0 \$ et une autre pour 42 000 \$. Seul ce dernier véhicule a été immatriculé comme véhicule de police, laissant penser que son prix a été artificielle-



Paul Martin

CHRIS WATTIE REUTERS

ment gonflé pour camoufler celui des autres, qui ont été «donnés» à des particuliers.

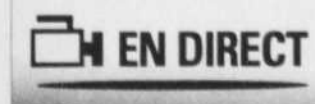
Paul Martin a été avare de commentaires hier soir. «Il y a des mesures de contrôle, a-t-il affirmé. Le problème, c'est que si... On va savoir tous les détails. S'il y a des choses [auxquelles il faut] remédier, on va y remédier.» Il savourait plutôt sa victoire en tant que simple député. Son projet de loi privé — exigeant que l'accord de Kelowna, signé juste avant les élections et accordant 5,1 milliards de dollars sur cinq ans aux Premières Nations, soit respecté — venait d'être accepté par une majorité de députés. Le gouvernement de Stephen Harper n'a pas honoré cet engagement libéral.

Le gouvernement conservateur entend faire du gâchis de Kanesatake un débat partisan. Le ministre Stockwell Day a même laissé entendre qu'une enquête criminelle était considérée.

Le Devoir

Pour ne rien manquer,  
les Québécois ont développé le meilleur réflexe.

Maintenant diffusé  
en direct, sur  
lcn.canoe.com



## LES ACTUALITÉS

CÉGEP S

## La morosité n'empêche pas d'innover

MARIE-ANDRÉE  
CHOUINARD

Malgré l'absence de ressources financières et un récent contexte à saveur de «morosité», les trois quarts des collèges du Québec affirment avoir plongé dans l'innovation, modifiant leurs manières de faire surtout pour favoriser la réussite des étudiants.

Voilà ce que révèle une enquête dévoilée hier dans le cadre du congrès annuel de la Fédération des cégeps, portant précisément sur l'innovation. «Malgré une certaine morosité ambiante et l'absence de ressources, les collèges ont opté pour le changement», a commenté hier le président de la Fédération, Gaëtan Boucher. «Plutôt que d'attendre un salut venu de Québec, les collèges ont redéployé leurs manières de faire.»

Des 34 collèges qui ont répondu à un questionnaire sur l'art d'innover, près de la moitié ont

pointé des changements réalisés dans le but d'améliorer la réussite des étudiants. Alors que les dernières années ont laissé poindre quelques faces à face entre les trois ordres d'enseignement (primaire-secondaire, collégial et universitaire), l'enquête dévoile aussi un grand nombre de rapprochements: ainsi, 40 % des innovations révélées nécessitent un lien entre les collèges et les commissions scolaires ou les universités.

C'est ainsi que le Cégep de Lévis-Lauzon, en partenariat avec l'Université Laval, offre un certificat universitaire en biotechnologie. À Chicoutimi, l'université, le cégep et l'hôpital s'allient pour créer un campus en sciences de la santé.

Si 85 % des répondants ont affirmé avoir croisé un obstacle sur leur route — notamment d'ordre financier —, 60 % estiment toutefois avoir atteint l'objectif de départ, alors que 20 % confient l'avoir «partiellement atteint».

Pour un cégep en région tel le Cégep de la Gaspésie et des Îles, c'était «innover ou mourir», comme l'a indiqué hier son directeur général, Roland Auger. «Nous avons plusieurs records à notre actif, a-t-il indiqué lors d'une discussion plénière. La population la plus vieille, la plus pauvre, le taux de décrochage le plus élevé. On n'a pas le choix: face à autant de menaces, il faut bouger rapidement.»

En plus de s'allier avec le Cégep de Matane, un concurrent direct, ce collège a misé sur le créneau éolien de la région et y a lié son programme de technologie de maintenance industrielle. «rattachant la majorité des activités d'apprentissage aux installations éoliennes». «Dans le cas des cégeps en région, la nécessité d'innover est très criante, notamment à cause de la perte de clientèle», a ajouté Gaëtan Boucher.

Le président de la Fédération a ajouté en outre que l'un des freins persistants au changement de

meurait «malheureusement la réfraction syndicale». «C'est encore une difficulté significative, et c'est pour cela que nous allons devoir nous asseoir et faire une réflexion collective», a-t-il indiqué.

Présent au congrès hier, le président de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ), Bernard Bérubé, s'est effusé de constater que l'enquête faisait «fi de l'apport du personnel d'un collège pour innover». «Un projet fonctionne lorsqu'il part d'en bas et est porté par le milieu, et mené jusqu'en haut», a-t-il affirmé. M. Bérubé s'est indigné d'une donnée de l'enquête selon laquelle «les acteurs à l'origine des innovations» sont majoritairement la direction ou le personnel cadre (pour 65 % des répondants), contre 27 % pour le personnel enseignant, 27 % pour le personnel professionnel et 6 % pour les représentants étudiants.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

ADM travaille avec Smuckers afin de préserver l'enseigne Farine Five Roses.

## De l'espoir pour l'enseigne Farine Five Roses

FRÉDÉRIQUE DOYON

Petite lueur d'espoir dans le dossier du néon Farine Five Roses qui surplombe l'entrée sud de Montréal. L'organisme de défense du patrimoine Héritage Montréal a reçu l'assurance de la compagnie ADM (Archer Daniels Midland), propriétaire de l'enseigne, de pousser à la roue, de concert avec Smuckers, le nouveau propriétaire des droits liés à la marque Five Roses, afin de préserver le néon.

«Nous allons travailler avec les nouveaux propriétaires afin de préserver l'enseigne», indique la lettre d'ADM dont *Le Devoir* a eu écho. «Les efforts [visant à] préserver des artefacts qui incarnent l'histoire de notre société doivent être encouragés. Nous sommes heureux, dans ce contexte, d'apporter notre aide.»

Du côté de Smuckers, on se fait toutefois plus prudent. «Il n'y a pas de nouveau développement à ce point-ci», a indiqué Tena Neer, porte-parole de cette entreprise qui possède aussi les farines Robin Hood. «Nous sommes encore à l'étape de l'évaluation du dossier.»

En août dernier, *Le Devoir* révélait l'intention d'ADM de démanteler l'enseigne lumineuse Farine Five Roses, éteinte depuis plusieurs jours, dans la foulée de

la vente de la marque Five Roses (sans les installations) à la firme Smuckers. Cette annonce avait déclenché une onde de choc parmi les défenseurs du patrimoine urbain, si bien que, deux jours plus tard, ADM décidait conjointement avec Smuckers de rallumer l'enseigne pour quelques mois avant de décider de son sort. Cette décision, précisait alors le communiqué émis par Smuckers, «tiendra[it] compte de l'état de détérioration actuel et des problèmes de sécurité qui peuvent en découler».

Propriété d'ADM depuis 1992, la meunerie Ogilvie, qui a lancé la fameuse farine Five Roses (d'abord connue sous le nom de farine Ogilvie), a largement contribué à la richesse industrielle de Montréal. Établie au nord de l'écluse Saint-Gabriel, près du canal de Lachine, en 1837, puis sur son site actuel de la rue Mill, près du silo n° 5, à partir de 1886, la minoterie a hissé une première enseigne lumineuse sur le toit de son édifice en 1948. Le néon Farine Ogilvie Flour est devenu, en 1954, Farine Five Roses Flour, auquel on a retranché le mot «Flour» après la Révolution tranquille. Il clignote sur Montréal depuis lors.

Le Devoir

## Le nombre d'infirmières augmente mais la pénurie perdure

GUILLAUME  
BOURGUAULT-CÔTÉ

On est encore loin des chiffres nécessaires pour régler l'actuelle pénurie de main-d'œuvre infirmière, mais le Québec a vu l'effectif de son corps infirmier augmenter de 9 % durant les cinq dernières années. Et par rapport au reste du Canada, celui-ci se révèle plus jeune et plus masculin qu'ailleurs au pays.

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a dévoilé hier une étude indiquant l'état des effectifs du réseau infirmier au Canada. Le nombre absolu d'infirmières ou infirmiers officiellement reconnus a augmenté de 2 % entre 2004 et 2005, indique-t-on. L'âge moyen de cette main-d'œuvre est à la hausse (44,7 ans), alors que le groupe d'âge des 50-54 ans constitue le cœur des effectifs. En 1994, l'âge moyen était de 41 ans. La Fédération

canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (135 000 membres au pays) s'est dite inquiète hier de ce constat de vieillissement généralisé.

Au Québec, la situation est légèrement différente. Si l'augmentation de l'effectif est similaire (1,5 % entre 2004 et 2005, ce qui fait un total de 83 159 infirmiers ou infirmières reconnus — comprenant les auxiliaires), on note par contre des différences dans la répartition de celui-ci. Ainsi, il y a plus d'hommes infirmiers ici qu'ailleurs (9 % contre 5,6 %), et une plus grande proportion du corps infirmier a moins de 35 ans (24 % au Québec, 20 % ailleurs au Canada — la moyenne d'âge au Québec est de 43,5 ans). Au final, les Québécois ont accès en moyenne à 1060 infirmières ou infirmiers par tranche de 100 000 habitants, alors que la moyenne nationale est de 1004.

«On a toujours eu plus d'hommes

ici qu'au Canada», remarque Michèle Boisclair, vice-présidente de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ). «C'est une donnée historique. Par contre, ce sont beaucoup les départs massifs à la retraite et le non-contingement des programmes de formation dans les années 90 qui expliquent pourquoi c'est un peu plus jeune présentement.»


Selon Mme Boisclair, les chiffres publiés hier doivent être interprétés avec précaution. «C'est encourageant de voir que les effectifs augmentent, mais c'est nettement insuffisant pour combler la pénurie que l'on vit», dit-elle. Selon la FIIQ, qui compile en ce moment de nouvelles données sur ce sujet, il manque environ 1700 infirmières dans le réseau actuellement. «À partir de 2008 et du départ à la retraite des baby-boomers, ça va exploser», ajoute Mme Boisclair.

L'ICIS a pour la première fois dévoilé la répartition des infirmières

par région partout au pays. C'est la région de Québec qui s'en tire le mieux dans la province, avec 1326 infirmières pour 100 000 habitants. À l'inverse, la région de la Baie-James et toute la couronne de Montréal ont deux fois moins d'infirmières. Iniquités? Michèle Boisclair appelle ici aussi à la prudence. «Les chiffres nous montrent ce que nous avons, pas ce dont nous aurions besoin. La pénurie ne se vit pas de la même façon partout. Même si Québec a un taux très élevé, il y a une pénurie là-bas. Tandis qu'ailleurs, les chiffres sont plus bas mais la demande est moins forte aussi.» Les faibles taux observés à Laval, dans Lanaudière, dans les Laurentides et en Montérégie (entre 590 et 638 infirmières) s'expliquent par ailleurs du fait de la proximité de Montréal, qui offre des services pour l'ensemble de la région.

Le Devoir

Robert Bourassa



**Réal BERTRAND**  
CÉLÉBRITÉS collection biographique

**ROBERT BOURASSA**

Dans un appel à ses concitoyens :  
Nous gouvernerons ensemble une société prospère...

Plus de 100 titres offerts

64 pages - 10,95 \$

L'IDEC Inc.  
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Elle n'en fait qu'à sa télé.

**Nouveauté**

12 h 30 et 22 h  
**BAZZO TV**

Jean-Daniel Lafond, Dr Réjean Thomas...  
Lancement de la chaîne de mobilisation.  
Pour ou contre les limbes?



telequebec.tv

## Une série produite pour que ça ne se produise plus.

VICTIMES

Abus sexuels, incompétence médicale, erreur judiciaire, harcèlement médiatique... Les histoires vraies de vies bouleversées à jamais.

jeudi 21h

CANAL  
D  
canald.com

Une chaîne Astral Media

Astral Media

## ÉDITORIAL

## Quasi automatique

Le ministre Vic Toews n'a pas tort de dire que son nouveau projet de loi sur les délinquants dangereux est différent de ce que font les États américains qui, de manière automatique, emprisonnent sans limite de temps des criminels après trois condamnations pour des infractions plus ou moins graves. En théorie, le projet de M. Toews est moins radical. Mais dans les faits, l'automatisme ne sera pas très loin.

Les partis d'opposition ont déjà indiqué qu'ils n'appuieront pas le projet de loi du ministre Toews à propos des délinquants dangereux parce que celui-ci, en remettant le fardeau de la preuve sur le dos de la défense, va à l'encontre de notre tradition juridique. Compte tenu de l'avalanche de projets de loi issus du ministère fédéral de la Justice, ils ne devraient toutefois pas avoir à se prononcer, la machine d'examen législatif ayant déjà du mal à suivre la boulimie judiciaire de M. Toews.

Par contre, cette idée consistant à déclarer délinquant dangereux tout individu reconnu coupable de trois crimes graves, à moins que celui-ci démontre qu'il ne répond pas à cette définition, faisait partie du programme électoral conservateur. Le projet de loi servira donc de munitions lors de la prochaine campagne électorale, alors que les troupes de Stephen Harper chercheront à devenir majoritaires. D'où l'importance de comprendre ce qui est sur la table.

Déjà, les commentateurs ont exposé qu'aux États-Unis, la mesure n'a pas eu d'impact sur le taux de criminalité et a au contraire mené à des injustices. On a aussi expliqué que si, comme le dit le ministre, notre Code criminel prévoit le renversement du fardeau de la preuve en certaines circonstances, ces cas sont limités à des situations précédant le procès. Ici, l'enjeu est plus fondamental: peut-on affubler un individu d'une étiquette aux lourdes conséquences (dans les faits, un emprisonnement à perpétuité) et le laisser se débrouiller pour s'en débarrasser? La tâche est déraisonnable.

M. Toews répète que le processus n'est pas automatique puisque la Couronne devra d'abord déposer une demande de déclaration de délinquant dangereux. Et le juge garde la responsabilité de trancher la question.

En fait, comme le révélait *Le Devoir* hier, il sera difficile pour les procureurs de la Couronne d'éviter le dépôt d'une telle demande. Le gouvernement conservateur a en effet prévu dans son projet de loi que dès qu'un individu ayant déjà deux crimes graves à son actif sera déclaré coupable d'un troisième, le procureur sera obligé de dire devant le tribunal, avant que la peine ne soit prononcée, s'il réclame ou non le statut de délinquant dangereux à son encontre.

Sur le site Internet du ministère, on précise qu'on veut de cette façon «accroître la vigilance des procureurs», une façon pour le fédéral de rappeler à l'ordre des avocats sur lesquels il n'a pas autorité, l'administration de la justice relevant des provinces. En coulisses, le ministère reconnaît clairement qu'il s'agit de faire pression sur les procureurs en les plaçant dans la mire du public. Et comme ce ne sera pas eux qui se taperont le boulot de bâtir la preuve — considérable dans ce genre de dossier —, la tentation sera forte de suivre la voie balisée par l'idéologie conservatrice.

Par ailleurs, la marge de manœuvre des tribunaux sera limitée elle aussi. En effet, un juge peut actuellement refuser d'entendre une demande de déclaration de délinquant dangereux. Si le projet de loi était adopté, il serait au contraire tenu d'enclencher le processus.

Ce ne sont pas les faits mais la méfiance envers notre système de justice qui guide le gouvernement. Et tout ça pour que la base conservatrice de l'Ouest applaudisse...

jboileau@ledevoir.ca

## La métamorphose

L'histoire du jour tient de l'étrange. Ex-secrétaire d'État de Bush père, James Baker en est le principal protagoniste. Il y a quelques mois, Bush fils l'a appelé à la rescousse afin de le sortir du guépier irakien. Pour ce faire, on a créé une commission bipartite, dont il est le coprésident. Après des mois d'analyse et quelques arrêts à Bagdad et dans les environs, Baker a dévoilé une de ses conclusions. Attention: elle est un tantinet brutale.

Ce vétéran de la scène politique suggère que l'administration Bush amorce rien de moins qu'un pas de deux avec le poids lourd de l'axe du mal. C'est-à-dire l'Iran. Il propose également que Bush fils fasse un clin d'œil, appuyé il va sans dire, en direction du garmement de la famille proche-orientale, soit la Syrie. Dans la foulée de cette confiance formulée lors d'un entretien télévisé, Baker a lancé des piques en direction, toujours, de l'administration.

Les voici. En résumé et en substance, l'ami de Bush père — qui, avec l'autre grand ami de l'ancien président et ex-patron du Conseil national de sécurité, Brent Scowcroft, s'était opposé à la guerre en Irak — a dit ceci: «Lorsque j'étais le patron de la diplomatie, je n'ai jamais hésité à parler à l'ennemi. À preuve, je suis allé 15 fois en Syrie.» Et il a insisté sur les vertus de la discussion en stipulant qu'elles ne sont en rien une preuve d'apaisement, voire de faiblesse, comme le clament à cor et à cri les néoconservateurs et leur mauvais génie en chef, soit le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld.

Il n'est d'ailleurs pas innocent de noter que l'intervention de Baker fait suite à une attaque en règle menée par certains hauts gradés contre Rumsfeld. Lors d'une récente audience de la Commission des affaires étrangères, les membres démocrates ainsi que les républicains, conscients que l'enlèvement en Irak, si on croit les derniers sondages, risquait de leur coûter la majorité dont ils disposent au Congrès, ont pris soin d'inviter des généraux qui ont commandé des troupes en Irak mais qui sont aujourd'hui à la retraite. Autrement dit, ils sont libérés de leur devoir de réserve.

Et qu'ont dit ces braves soldats? Que Rumsfeld est «un incompetent en matière stratégique, opérationnelle et tactique», soit en tout. Qu'il est si arrogant qu'il a déchiré «douze années de préparatifs et de plans» en plus «de ne pas tenir compte du risque d'insurrection». Qu'il aurait mieux valu «maintenir notre effort principal en Afghanistan». Qu'en agissant comme il l'a fait, Rumsfeld a encouragé l'essor «du fondamentalisme islamiste». En un mot, Rumsfeld a écopé d'un zéro pointé.

Les faits reprochés par les gradés à Rumsfeld et au commandant en chef sont graves, très graves. Les remontrances de Baker, même si elles sont plus polices, en sont l'écho, vite repris par le président de l'Irak, Jalal Talabani. Pas plus tard qu'hier, il a suggéré l'ouverture de discussions avec l'Iran chiite et une Syrie dominée par les sunnites.

Evidemment, il ne faut pas s'attendre à ce que le président Bush fasse sienne la proposition iconoclaste de Baker avant la tenue des élections de mi-mandat, prévues début novembre. Après, il n'aura pas d'autre choix que de modifier le cours que lui, Rumsfeld et le vice-président Dick Cheney ont imprimé sur le cours de l'histoire de l'Irak. Le choix de Bush? Docteur Jekyll ou Mister Hyde.



Josée Boileau



## Une «pitoune» dans l'œil du ministre

Lettre à Jean-Pierre Blackburn, ministre fédéral du Travail

Je crois sincèrement que vous faites preuve de malhonnêteté intellectuelle ou que vous êtes totalement ignorant de la véritable situation sur le terrain lorsque vous tirez à boulets rouges sur les écologistes pour les déboires que connaît actuellement l'industrie forestière. Les vrais coupables, ce sont les entreprises forestières elles-mêmes, qui, avec la complicité de nos gouvernements, tant provinciaux que fédéral, ont dilapidé et surexploité nos forêts depuis des décennies. Dans un tel contexte, il n'est nullement surprenant de voir que les coupeurs à blanc doivent maintenant se rendre aux confins de la forêt boréale pour obtenir leur matière ligneuse puisque les forêts plus au sud ne parviennent plus à suivre le rythme effréné de leurs scies mécaniques.

Allez voir, M. le ministre, la grosseur des billes de bois qui entrent dans les moulins à scie et dans les usines de pâte et papier ces temps-ci. Leur taille a diminué de près de 50 % sur une période d'environ 25 ans. Je me demande comment vous pouvez voir la paille dans l'œil des écologistes avec une «pitoune» de quatre à cinq pouces de diamètre dans le vôtre!

Pierre Gaudette  
Laval, le 16 octobre 2006

## La crise de l'industrie forestière

Elle nous frappe de plein fouet et n'a jamais atteint une telle ampleur. La foresterie québécoise est à la croisée des chemins. Aurait-il pu en être autrement? Après plus de trois décennies de pillage de la ressource, de laxisme gouvernemental à cet égard et de gestion irresponsable de la part des entreprises forestières, la guillotine était inévitable.

Et l'État québécois n'est pas l'unique responsable de cette débâcle, comme semble l'indiquer l'industrie. L'économie moderne étant ce qu'elle est, la gestion prévoyante et à long terme de l'entreprise a cédé le pas à la myopie des marchés fi-

nançiers. La gestion à courte vue des entreprises forestières et le gaspillage de leurs revenus en dividendes, versés à des actionnaires qui, la plupart du temps, n'ont nullement participé à l'essor de l'entreprise, ont grandement contribué à cette crise. N'aurait-il pas été préférable d'investir intelligemment ces revenus afin d'assurer l'avenir de l'industrie forestière québécoise?

Radio-Canada rapportait récemment l'exemple d'une scierie sur la Côte-Nord, près de Sacré-Cœur. Ce n'est pas le dividende qui y prime mais les emplois. La compagnie investit dans la modernisation et la diversification de ses activités. Elle est assez prévoyante pour aller jusqu'à payer l'aménagement de ses propres chemins forestiers sans quêter constamment auprès des gouvernements. Les actionnaires de cette scierie sont des coopératives regroupant plusieurs membres de la communauté locale. Voilà un bel exemple de gestion responsable. Ça fait changement du pleurnichage habituel du secteur privé, qui quémande l'État d'une main et le varlope de l'autre.

Marc Beaudoin  
Val-d'Or, le 14 octobre 2006

## Bravo pour le Nobel

La nomination du nouveau Prix Nobel de la paix en la personne du fondateur de la Grameen Bank, ou «banque des pauvres», a de quoi réjouir toutes les personnes qui, comme moi, œuvrent au développement dans les pays sous-développés.

Le système de microfinancement que nous utilisons ici au Togo est directement influencé par le système des banques Grameen. Nous croyons que ce système de microfinancement, de plus en plus répandu dans les pays sous-développés, permet de lancer de véritables petites entreprises comme des commerces itinérants ou autres. Il permet ainsi aux femmes entrepreneurs de se donner de nouveaux horizons, d'envoyer leurs enfants à l'école et d'améliorer le niveau de vie de leur famille.

Le Comité Nobel a compris que la stabilité et la paix d'un pays commencent par l'amélioration des conditions de vie et que cela demeure patent dans les pays sous-développés.

Je crois que cette nomination peut aisément faire l'unanimité chez tous ceux qui croient au

développement des pays pauvres car la paix se nourrit du développement et de l'amélioration des conditions de vie.

Marc Gothrich  
Coopérant canadien au Togo  
Atakpamé, le 13 octobre 2006

## Changement d'opinion

La déclaration de Michael Ignatieff, candidat à la direction du Parti libéral du Canada, à l'émision *Tout le monde en parle* selon laquelle le bombardement de la ville de Cana au Liban par les Israéliens constitue un crime de guerre a choqué plus d'un Québécois car cette déclaration contredit celle qu'il avait faite pendant le conflit, par laquelle il donnait son appui à Israël. Ce changement d'opinion nous indique que M. Ignatieff a compris qu'il pourra avoir plus d'appuis parmi les membres de son parti s'il est contre Israël que s'il est pour. L'opportunisme de M. Ignatieff nous démontre qu'il est dangereux de faire confiance à un politicien de cette envergure.

Julia Coriat  
Le 15 octobre 2006

## Réduction du stationnement

Une patiente a rendez-vous avec un médecin spécialiste dans un hôpital situé sur le mont Royal. Même avec près de trois quarts d'heure d'avance pour ce rendez-vous, que faire lorsqu'un employé du stationnement de cet hôpital en bloque l'entrée pour informer les gens qu'il n'y a plus de place? Tourner en rond sur la montagne en espérant que quelqu'un partira? Se garer à un endroit interdit? Demander à l'employé où se trouve le stationnement payant le plus proche? J'ai tourné en rond pendant une heure et les trois solutions se sont avérées inutiles. Personne n'est parti, les endroits où il était interdit de se stationner étaient pleins et l'employé m'a répondu qu'il ne savait pas où un autre stationnement pouvait se trouver. Résultat: un retour à la maison sans avoir vu le médecin spécialiste et un nouveau rendez-vous fixé dans un mois.

Je trouve cela inadmissible, et vous? Malheureusement, il ne s'agit pas de fiction mais bien de la réalité, vécue le jeudi 5 octobre 2006. [...]

Claudine Christin  
Pierrefonds, le 13 octobre 2006

## LIBRE OPINION

## Réforme scolaire: si on renouvelait notre discours?

MARIE-CLAUDE GAUTHIER  
Enseignante en français au secondaire

Je lisais samedi dernier dans les pages du *Devoir* l'article intitulé «Le problème de la réforme est dans sa mise en œuvre». D'accord, mais pourquoi? À mon avis, le manque de rigueur théorique de plusieurs enseignants en fonction ainsi que les exigences peu élevées des programmes de formation des maîtres font partie du problème.

Les principaux intéressés consacrent trop peu de temps à la lecture, à l'analyse et à la compréhension des documents de références énonçant les lignes directrices du nouveau programme pédagogique. Plusieurs étudiants universitaires et de nombreux enseignants ne font tout simplement pas leurs devoirs. Résultat: leur incompréhension des principes fondamentaux de la réforme se reflète ou se reflètera tôt ou tard sur la qualité de leur enseignement.

Les syndicats brandissent haut et fort les piètres résultats obtenus par les enfants de la réforme, notamment en français, et se servent des conclusions d'un rapport préliminaire pour tenter de tuer l'oiseau dans l'œuf. Pourquoi une telle détermination à vouloir faire marche arrière? Pourquoi encore refuser que les membres qu'ils représentent remettent en question leurs façons de faire?

Depuis les balbutiements de la réforme, ph-

sieurs intervenants du milieu scolaire évoquent le manque de séances de formation pour les aider à mettre en place, de façon efficace, les modifications proposées par le MEQ (aujourd'hui le MELS). Pourtant, le ministère publie sur son site officiel des documents de référence détaillés et offrent, par l'entremise de spécialistes, des ateliers de formation dans les différentes commissions scolaires ainsi que dans les établissements de la Fédération des écoles privées du Québec. Ce n'est peut-être pas toujours suffisant, mais les ressources sont là et demeurent, ironiquement, peu exploitées.

Au colloque de l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES), Paul Inchauspé a souligné le fait que la réforme tend à «libérer l'espace professionnel des enseignants pour qu'ils ne soient plus de simples applicateurs de programmes». Cette nouvelle liberté me semble très stimulante mais exige toutefois une compréhension des tenants et aboutissants du nouveau programme pédagogique. Pour mériter une telle responsabilité, les enseignants doivent prendre le temps, malgré la lourdeur de la tâche, de réfléchir à la pertinence des stratégies à utiliser dans leur classe afin de favoriser le développement des compétences de leurs élèves sans faire l'erreur d'évaluer systématiquement les connaissances de base, qui demeurent essentielles à la maîtrise de ces dernières.

Je suis enseignante en français au secondaire et j'explore. Evidemment, à l'occasion, je connais des ratés, mais je refuse l'immobilisme. Bien qu'ensoleillée sous les corrections, je me fais un devoir et une fierté d'expérimenter les nouvelles stratégies proposées. Par conséquent, je me pose des questions à propos du bien-fondé du tollé médiatique suscité par la réforme, car je ne comprends toujours pas en quoi l'enseignement par compétences, qui favorise les situations d'apprentissage intégrées et contextualisées, contribuerait à la diminution des résultats des élèves alors qu'il vise justement à créer des situations d'apprentissage authentiques et significatives.

Et si la réforme n'était pas la principale cause des résultats décevants des élèves québécois? Pourrait-on admettre que le manque de curiosité et de rigueur des enfants et des adolescents reflète celui de la société en général? Pourrait-on admettre que le manque d'encadrement de certains parents et le peu de soutien qu'offrent les programmations télévisuelles et radiophoniques, en présentant des contenus très peu stimulants, pèsent lourd dans la balance? Pourrait-on admettre que les longues heures passées à clavier sur Internet abrutissent la génération de demain?

Un cadre pédagogique ne peut insuffler à lui seul le désir d'apprendre. Ce doit être un effort concerté mais, surtout, un défi de société.

## IDÉES

## Forêts: laissez la responsabilité à ceux qui en vivent!

ERIC ALVAREZ

Doctorant à la faculté de foresterie et géomatique de l'Université Laval

Qu'ont en commun la forêt de l'Aigle et la forêt Montmorency, deux exemples de «succès» en aménagement forestier? Chaque jour, un forestier (une forestière dans le cas de la forêt Montmorency) se lève en étant conscient que son emploi et celui de dizaines d'autres personnes dépendent de son bon jugement. Ce sont des personnes qui ont les deux pieds dans la forêt et qui ont à rendre des comptes. C'est ce qu'on appelle de l'imputabilité ou de la responsabilisation.

Ce sont des exemples en forêt publique, mais on pourrait dire la même chose de la grande majorité des propriétés privées, qu'elles soient détenues par un particulier ou par une compagnie. La responsabilisation change notre rapport à la forêt.

Au Québec, les responsables de la forêt, ce sont le *Manuel d'aménagement* et les *Normes d'intervention*. Tant que vous les respectez, de même que le rendement soutenu, vous avez la sainte trinité forestière avec vous. Vous pouvez aller en paix. Même si vous faites de bêtises, elles vous seront pardonnées car vous aurez suivi les règles. Le problème, c'est que ça ne favorise ni la réflexion ni l'imagination.

## Favoriser l'adaptation

Prenons l'exemple du rendement soutenu. Quelle est son utilité contre un dollar élevé, une hausse du coût du pétrole, une baisse de la demande pour des produits clés et un conflit commercial? Pas grand-chose! C'est un concept utile mais qui a le défaut de mettre nos neurones à zéro en nous donnant une fausse assurance.

Si les aménagistes et les transformateurs avaient été dans une situation où ils auraient constamment dû prévoir et s'adapter, je suis sûr qu'on aurait des modèles d'aménagement et d'inventivité au Québec.

Qu'on y pense un instant: comment être sûr que le produit pour lequel on fait pousser un arbre aujourd'hui existera toujours au moment de sa récolte, dans 70 ou 100 ans? Peut-être que dans 50 ans nous aurons un substitut du papier? Le sujet est tellement complexe qu'il faudrait laisser plus de place à l'imagination et moins à l'ordinateur.

Le plus ironique, c'est qu'on a commandé un rapport pour mettre encore plus d'accent sur le rendement soutenu et qu'il semble être devenu une véritable bible! On a même créé le poste de chef du rendement soutenu! Le développement durable, ce ne signifie tout de même pas la même chose que de produire le même produit dans des quantités analogues pour l'éternité!

## Responsabilité retirée

Il y a plus de 30 ans, le gouvernement retirait aux propriétaires la responsabilité de la récolte et de l'aménagement des forêts publiques (les concessions forestières sont officiellement abolies depuis 1986). Une des principales raisons était alors que le gouvernement considérait que les compagnies ne récoltaient que les deux tiers de la possibilité forestière et qu'elles ne maxi-



JACQUES GRENIER/LE DEVOIR

saient donc pas les retombées économiques en région.

Compte tenu de ce qui se passe aujourd'hui, elles avaient peut-être raison en clamant qu'elles étaient au maximum de la possibilité. Les compagnies n'avaient pas les outils d'aujourd'hui et ce n'était peut-être pas le modèle d'aménagement idéal. Toutefois, elles avaient un point en commun avec les forêts dont nous parlons ci-dessus. Se sentant propriétaires, elles se sentaient responsables et voyaient à très long terme.

D'ailleurs, si on comparait l'aménagement des forêts privées des compagnies forestières avec ce qu'elles font en forêt publique, on verrait bien la différence entre être le fait d'être responsable et celui de suivre des règles.

Sans structure qui favorise la responsabilisation et la vision intégrée, peut-on vraiment espérer répondre à un défi comme l'aménagement écosystémique (quand on se sera entendu sur la définition)? La photo-interprétation des peuplements forestiers est faite à Québec. Les inventaires sont faits par des consultants. Le calcul de la possibilité forestière est effectué par le chef forestier et les plans d'aménagement par les compagnies. Il y a donc des responsables à chaque étape mais aucun responsable de l'ensemble, et encore

moins de responsables «collés» aux forêts aménagées.

## Commandes politiques

La responsabilisation manque terriblement dans le modèle d'aménagement d'aujourd'hui. Le système est plus sensible aux commandes politiques qu'aux gens qui aiment et qui vivent de la forêt. Et, comme depuis longtemps, l'aménagement forestier au Québec ressemble à un bateau à voile sans gouvernail (le Parti québécois n'a pas de leçons à donner!): en effet, quand il y a une tempête, il suit le vent.

Ces dernières années, le vent allait dans le sens de laisser toute la place aux gens qui aiment la forêt mais qui n'en vivent pas. Aujourd'hui, il est à aider les travailleurs, les grands oubliés des médias ces dernières années. On peut bien investir un milliard de dollars en argent public dans toutes sortes de formes d'aide, tant que les fondements resteront les mêmes, tant que l'aménagement ne sera pas fait principalement par et pour les gens qui vivent de la forêt et tant qu'il n'y aura pas plus de forestiers qui auront la responsabilité d'un territoire, on fera mieux de garder de l'argent en réserve en vue de la prochaine crise.



Norman Spector

## N'importe quoi!

Plusieurs observateurs anglophones ont conclu à une autre gaffe après qu'on leur eut rapporté les commentaires de Michael Ignatieff, qui s'est prononcé sur les crimes de guerre israéliens sur les ondes de Radio-Canada. Je pense qu'ils ont tort. Pour paraphraser la définition un peu cynique de Michael Kinsley, ancien rédacteur de la revue *Slate*, une gaffe survient lorsqu'un politicien dit ce qu'il croit vraiment à un journaliste.

La remarque de M. Ignatieff cachait-elle une forme d'antisionisme, comme le premier ministre Stephen Harper l'a allégué un peu plus tard en semaine? A mon avis, ce sont là des balivernes partisans de la part de M. Harper. Ce que nous avons entendu de la part de M. Ignatieff est la chose la plus éloignée d'une gaffe, c'est-à-dire un politicien flattant basement son auditoire en disant ce qu'il veut entendre, et rien d'autre.

La déclaration grossière de M. Ignatieff cet été, selon laquelle le bombardement israélien sur Cana ne l'a «pas empêché de dormir», a donné des munitions à ses adversaires dans la course à la direction du Parti libéral du Canada (PLC). Ce qui a transformé cette déclaration en gaffe, c'est l'explication spontanée, pourtant élogieuse, d'un expert qui avait longuement réfléchi à une question difficile: «Cana était franchement invivable. C'est la nature de la guerre en cours [...]. Quand on en est rendu là, ça démontre bien qu'on est aux prises avec une guerre plutôt sale, et ça ne m'empêche pas de dormir».

Cependant, une deuxième gaffe est quasi impossible dans la vie politique parce qu'un politicien a normalement tout le temps nécessaire pour consulter les habiles conseillers à son service, grassement payés pour trouver la bonne façon d'échapper à n'importe quel désastre. Pour sa première gaffe, Michael Ignatieff a reconnu qu'il avait commis une «erreur». Il aurait pu répéter ce libellé pour se sortir sain et sauf de son entretien avec Guy A. Lepage. Au lieu de faire cela, il a déclaré qu'Israël était coupable d'un crime de guerre tout en gardant le silence à propos des actes du Hezbollah.

A titre de «professeur en droits de l'homme», M. Ignatieff aurait dû savoir qu'Amnesty International a conclu après la guerre qu'en raison de la nature des armes utilisées par le Hezbollah contre les villes et les villages israéliens ainsi que des rapports faisant état de son intention de viser des civils, il est clair que cette organisation a violé les lois de la guerre. En tant que «professeur en lois de la guerre», il aurait également dû savoir que l'ancienne juge de la Cour suprême du Canada, Louise Arbour — aujourd'hui à la tête du Haut-Commissariat des droits de l'homme de l'ONU —, a recommandé qu'une enquête soit menée sur les morts de civils, tant au Liban qu'en Israël.

Malheureusement, en rejetant les arguments du Canada et de plusieurs autres pays, le Conseil sur les droits de la personne de l'ONU a décidé, à l'instar de M. Ignatieff, de cibler uniquement les actions d'Israël. Sur quoi Amnesty International a critiqué le Conseil pour avoir «ignoré les violations d'une partie au conflit».

Avant son entretien à Radio-Canada, M. Ignatieff avait peut-être constaté que le premier ministre Harper avait reçu des éloges quasi unanimes dans les médias de langue anglaise pour avoir bloqué une résolution anti-israélienne au Sommet de la Francophonie mais qu'il avait été vivement critiqué au Québec. Peut-être M. Ignatieff avait-il également consulté son organisateur en chef au Québec, le député de Bourassa, Denis Coderre, qui, cet été, avait passé sous silence le rôle du Hezbollah, et qui, sur les ondes de Radio-Canada, avait expliqué que «ceci n'a[va]it rien à voir avec le Hezbollah».

Le commentaire de M. Ignatieff sur les «crimes de guerre» faisait partie d'une plus grande entrevue qui a été très bien accueillie par les observateurs au Québec. Un chroniqueur a écrit qu'il avait «gagné son pari» tandis qu'une autre concluait que «l'étonnant» M. Ignatieff avait sûrement marqué des points auprès des électeurs. Ni l'un ni l'autre n'ont été choqués par son commentaire à propos d'Israël et son silence au sujet des actions du Hezbollah.

Après avoir passé la majorité de sa carrière à l'extérieur du Canada, M. Ignatieff a peut-être pensé qu'un politicien peut dire une chose en français et une autre en anglais, comme c'était le cas autrefois, et qu'il aurait plus de chances la prochaine fois! Mais les Canadiens savent maintenant qu'il est prêt à dire n'importe quoi pour plaire à son auditoire, que ce soit sur le Proche-Orient ou la reconnaissance du Québec comme nation dans la Constitution canadienne, comme il est en train de le faire ces jours-ci à l'extérieur du Québec.

Norman Spector est chroniqueur au *Globe and Mail*.

nspector@globeandmail.ca

## Écrivez-nous!

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## Robert Bourassa: le Québec dans le monde

JEAN-LOUIS ROY

Président de Droits et Démocratie

Complémentaires, deux passions politiques animaient Robert Bourassa: «l'intérêt supérieur du Québec» et «l'évolution de l'histoire», l'intérêt du Québec dans l'évolution de l'histoire.

Député du Québec à Paris et à la Francophonie (1986-90) et secrétaire général de l'Agence de la francophonie (1990-98), j'ai été un témoin privilégié de sa maîtrise de la politique internationale, de son intérêt pour «l'interaction entre le Québec et la situation internationale» et de l'usage qu'il en faisait pour illustrer le destin historique du Québec, «seul État français en Amérique du Nord». Durant ces années, j'ai assisté à un grand nombre des rencontres de Robert Bourassa avec les leaders français, européens et francophones.

Avec François Mitterrand, les entretiens se prolongeaient au-delà du temps convenu et les déjeuners, d'un point de vue intellectuel et politique, étaient animés et d'une hauteur politique passionnante. Avec Jacques Chirac, une liberté de ton et d'appréciation des dossiers et des personnages politiques n'excluant personne. Avec Fabius, Barre et Delors, de vastes tours d'horizon de l'économie mondiale où se mêlaient les questions immédiates et celles cherchant à éclaircir les temps à venir. Avec Michel Rocard, un dialogue prolongeant la polémique célèbre qui les avait opposés et liés.

Sa fascination la plus manifeste, me semble-t-il, était pour Mitterrand, le survivant de la IV<sup>e</sup> République, l'adversaire du général de Gaulle, le magicien du retour après les pires épreuves, le fédérateur des forces qui s'épuisaient avant lui à changer la vie. Pour Bourassa, le chef socialiste incarnait la France en elle-même ainsi que la France levier de l'Europe par nécessité et intérêt supérieur.

Entre les deux hommes, un plaisir manifeste dans l'analyse des faits de l'histoire accomplie, actuelle et future. De la part de Mitterrand, une estime certaine pour M. le premier ministre, M. Bourassa, comme il désignait le premier ministre du Québec.

Avec les leaders africains, le premier ministre était plus sélectif. Pour certains, dont le maréchal Mobutu, son jugement était définitif et plus que critique. Un même intérêt pour l'économie le liait à Houphouët-Boigny, qu'il admirait, et la politique le rapprochait d'Abdou Diouf, dont la carrière le fascinait. Les analyses serrées et truculentes d'Omar Bongo

sur l'évolution de l'Afrique et ses liens au monde intéressaient Robert Bourassa.

## Spécificité du Québec

Direct, politique, prospectif, le premier ministre plaçait au cours de ses multiples rencontres «la spécificité du Québec comme unique État français» en Amérique du Nord. Il expliquait longuement ses politiques linguistiques, culturelles, économiques et énergétiques. En toute occasion, il référait au besoin de souveraineté culturelle du Québec et à son rôle personnel dans le rétablissement du statut de la langue française, deux siècles après qu'elle eut perdu son statut de langue officielle.

Ses interlocuteurs ne manquaient pas de l'interroger sur les rapports du Québec avec le Canada. Sans jamais dissimuler son choix pour le modèle fédéral, Robert Bourassa marquait à la fois les acquis et les frustrations découlant du fédéralisme canadien, les rigueurs excessives et les souplesses du système ainsi que son désir de l'infléchir. À ses interlocuteurs butant sur les enjeux de la construction européenne ou de la création des communautés économiques africaines, ses propos portant sur les exigences de l'intégration économique et ses liens avec l'intégration politique étaient d'un grand intérêt.

Au-delà du système canadien, Bourassa offrait une radiographie de la zone de libre-échange nord-américain, du système politique et des politiques de l'Amérique. Il aimait dresser des parallèles avec des épisodes de l'histoire contemporaine, puisant dans sa connaissance approfondie, notamment de l'évolution politique des États européens. À cette maîtrise de l'histoire s'ajoutait une connaissance encyclopédique de l'évolution économique des uns et des autres, dont il usait avec un plaisir manifeste.

## L'Europe et la Francophonie

Le premier ministre avait une troisième passion politique, la construction de l'Europe. «L'une des plus grandes réussites de l'humanité avec l'intégration des peuples européens». Jean Monnet était «son idole politique» et il avouait avoir été influencé, dès les années 60, par l'intégration européenne. Il avait de celle-ci une connaissance technique et politique remarquable. «On ne peut pas vous coller sur l'Europe», lui a dit Mitterrand un jour.

En toute circonstance, Robert Bourassa dressait des parallèles nuancés entre le système européen en évolution et son option profonde, raisonnée et définitive en faveur du fédéralisme canadien.

En toute circonstance, il plaçait le Québec dans son histoire propre et celle-ci dans une histoire plus vaste, celle des grands courants géopolitiques qui changeaient la marche du monde.

Sa compréhension et sa contribution à la Francophonie s'inscrivaient dans cette analyse où se félicitaient réciproquement les intérêts du Québec, son rayonnement international et l'évolution de l'histoire. D'où son insistance pour marquer, dès le premier sommet (1986), tout le territoire du Québec et pour exercer une coprésidence avec le Canada, «puissance invitante», à l'occasion du Sommet de Québec (1987).

Il avait de la Francophonie une vision stratégique singulière, souhaitant notamment qu'elle s'investisse dans le développement économique, cette évidence. Il fera en ce sens des propositions d'envergure après consultation avec Jacques Delors. Certaines seront suivies d'effets. D'autres seront enterrées sous les éloges des puissances.

## Démarches inédites

À sa manière sobre et toujours politique, Robert Bourassa proposait parfois des démarches inédites et symboliques à l'occasion de ses voyages à l'étranger: rencontre à Paris en 1986 avec Boutros Boutros-Ghali, alors candidat à la fonction de secrétaire général des Nations unies; rencontre avec Léopold Senghor à quelques jours du Sommet de Dakar (1989); dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe de Jean Monnet au Panthéon juste avant un déjeuner avec François Mitterrand; son choix aussi «non négociable» de tenir le Sommet de la Francophonie à l'Assemblée nationale du Québec face à un gouvernement fédéral hostile à cette idée.

Enfin, hors toute catégorie, son dialogue avec Jacques Chirac à propos de «la nécessaire hauteur» de la délégation française aux funérailles de René Lévesque. Au sujet de ce dernier, il a mis fin un jour à un débat de polémique s'agissant de la nature de l'accueil que la Délégation générale du Québec à Paris devait réserver à l'ancien premier ministre. J'ai alors noté ses mots: «Faites tout ce que vous avez prévu, recevez le comme vous me recevez quand je vais à Paris».

Robert Bourassa avait une très haute idée de la continuité de l'histoire du Québec et de son interaction avec les évolutions historiques d'ensemble. Il pensait certes la politique du Québec par rapport à ses intérêts et ses besoins spécifiques, mais il la pensait sans jamais perdre de vue un horizon politique plus large, celui du Québec dans le monde.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chénard (éducation), Josée Balleau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clémentine Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commun Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Bouché (Culture), Pauline Gravel (affaires); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (reporters), René Léo Guimont et Serge Paquin (reporters surarmés); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cinéma), Julie Carpentier (opéra), Paul Bennett (opéra), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odie Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surarmés); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny (opéra), Philippe Papiérou (surarmés), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surarmés); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (opéra international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille et Alex Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marilyne Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Stiehlis (commun); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derron, Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Anelle Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Micheline Rueland, Nadia Sebail, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice ad jointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanitz, Olivier Zaida; INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par internet), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danièle Ross.

## ACTUALITÉS

## PRIMES

**On ne s'émeut guère du programme PariPlus au ministère des Finances**

SUIITE DE LA PAGE 1

course (SONACC) proposent à la clientèle qui fréquente les hippodromes d'adhérer à ce programme. Sur le site Internet de ces deux organisations, on peut lire que le fait de s'inscrire «*dès maintenant, c'est payant*». On souligne également que c'est simple et gratuit, et que «*chaque fois que vous pariez*», vous «*obtenez des récompenses*».

Pour chaque dollar parié sur les courses de chevaux au moyen d'un guichet automatisé dans les hippodromes, des hippoclubs ou d'Internet, le détenteur de la carte PariPlus obtient un point. Lorsque le client a accumulé 2000 points, il reçoit un bon de pari de 20 \$, s'il en accumule 4500, il peut échanger ses points contre 50 \$ à jouer. Et s'il parie au moins 5000 \$ par mois (soit 60 000 \$ par année), le détenteur de la carte acquiert le «*statut privilège Élite*», qui donne droit à des points bonus.

Comme l'a confirmé hier au Devoir Yvon Giguère, qui porte pour l'instant un double chapeau, c'est-à-dire directeur des activités intéressées à la SONACC et chargé de projet du développement du programme PariPlus chez Attractions hippiques, le plan de fidélisation fait partie des «*initiatives marketing*» prévues au contrat conclu avec le gouvernement du Québec. Lorsque, en décembre 2005, Québec a confirmé le transfert de la gestion des hippodromes à l'entreprise dirigée par le sénateur libéral Paul J. Massicotte, Attractions hippiques Québec, le communiqué de presse indiquait que le promoteur s'était engagé à investir cinq millions par année à des fins de promotion et de marketing.

«*L'objectif du côté d'Attractions hippiques, c'est de mieux connaître sa clientèle. Pourraient découler de ces informations d'autres actions de marketing. Jusqu'à maintenant, nous n'avions pas ce genre d'outils; la clientèle de l'hippodrome était plus anonyme*», a expliqué M. Giguère, joint aux États-Unis.

Au cabinet du ministre des Finances, Michel Audet, responsable politique de la SONACC et qui a signé en août dernier la remise des clés des quatre hippodromes (Montréal, Québec, Trois-Rivières et Aylmer) à Attractions hippiques, on ne s'émeut guère du programme PariPlus. Loto-Québec a beau avoir un plan de réduction de 31 % de l'offre de jeu, qui touche d'ailleurs les hippodromes dans la mesure où on y concentrera les appareils de loterie vidéo (ALV) sortis des bars, le cabinet du ministre Audet n'y voit aucune contradiction. D'autant que le ministre n'est pas au courant des politiques commerciales d'Attractions hippiques et que la SONACC a toute l'autonomie requise pour agir, a indiqué l'attaché de presse du ministre, Michel Rochette.

«*J'aurais de la misère à dénoncer un promoteur qui essaie de sauver l'industrie des courses de chevaux en attirant les gens. D'autant plus que le gouvernement a essayé dans le passé, et il n'a pas réussi*», a affirmé M. Rochette.

La privatisation des hippodromes fait suite à sept ans (de 1995 à 2002) d'investissements par l'État dans l'industrie des courses de chevaux. Au total, ce sont 285 millions en fonds publics qui ont été accordés à cette industrie dont dépendent 3000 personnes.

A ceux qui pourraient craindre que l'utilisation de la carte PariPlus puisse poser un risque pour les joueurs de développer une dépendance, Yvon Giguère souligne que ce programme «*permettra d'avoir connaissance des opérations de pari des gens, et peut-être que ça deviendra un outil pour identifier ceux qui ont des problèmes de jeu*».

Selon une étude menée par l'Institut national de santé publique et par l'Université Laval, intitulée *Comportements de jeu et jeu pathologique selon le type de jeu au Québec en 2002*, les courses de chevaux, bien que peu populaires (1,8 % de la population adulte s'y adonne), arrivent au deuxième rang, après les ALV, en matière de dépenses annuelles moyennes des joueurs, soit 826 \$, contre 884 \$ pour les ALV. On constate également une prévalence de 6,6 % de joueurs à risque et de 4,8 % de joueurs pathologiques.

Le Devoir

## CONSERVATION

**«À écouter les compagnies, les commissaires auraient été, du début à la fin de leurs travaux, sous l'influence de Richard Desjardins: j'aurais contaminé toute la commission, service de recherche et consultants compris. C'est fort comme analyse!»**

SUIITE DE LA PAGE 1

parviendra à sauver la foresterie viable que le Québec doit soutenir.

«*Ce que veulent les trois grandes compagnies du secteur forestier, a expliqué le poète-chansonnier, c'est que le public finance la fermeture des forêts qui restent parce que le piètre état de la ressource, dont elles sont responsables, incite les banques à ne plus vouloir les financer. C'est pourquoi elles réclament maintenant que l'État paye pour les chemins forestiers, par exemple. Ces compagnies-là sont capitalistes quand elles font de l'argent et socialistes quand elles sont dans le trou.*»

Richard Desjardins a d'ailleurs affirmé que le bilan de l'exploitation forestière des dernières années est probablement «*pire que ce que la commission Coulombe en a dit*».

La commission Coulombe avait recommandé à Québec de réduire de 20 % le calcul de la possibilité forestière, c'est-à-dire le potentiel de la forêt québécoise évalué sur plusieurs générations. C'est l'ampleur de ce potentiel qui détermine le niveau des coupes aujourd'hui. Mais la réduction des allocations octroyées aux exploitants forestiers à la suite de la recommandation de la commission Coulombe est inférieure à la réduction de 20 %; la réduction des allocations s'est plutôt limitée entre 10 et 15 % selon les régions. Et, a ajouté le vice-président de l'Action boréale, c'est lors de cette année dite de vaches maigres que les compagnies ont atteint le record de coupes de tous les temps au Québec, soit 33 millions de mètres cubes, en allant récolter, en plus des allocations, le bois touché par les feux de forêt.

Richard Desjardins a ajouté, citant des sources généralement fiables, que «*si le rapport du Forestier en chef n'est pas édulcoré en raison de la proximité des élections, on risque de devoir retrancher un autre 20 % à la recommandation de la commission Coulombe*».

Cela porterait à près de 40 % la réduction du poten-

tiel à long terme des forêts québécoises, ce qui se traduirait par d'inévitables réductions des allocations trop généreuses des dernières années.

Cette information, avancée par Richard Desjardins, recoupe d'autres sources du Devoir, qui affirment qu'on se dirigerait vers une réduction globale «*se situant entre 30 et 35 % de l'ancien calcul de la possibilité forestière*» ou du potentiel à long terme de nos forêts.

Selon ces sources, les industriels de la forêt ont été mis au courant de ce chiffre peu après le dépôt du rapport Coulombe, ce qui expliquerait le fait qu'ils aient rapidement cessé de dénoncer sa recommandation de 20 %, qui leur était somme toute plus favorable que les vrais chiffres. Les données confidentielles qui ont circulé au sommet de l'industrie provenaient des études réalisées par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pendant les travaux de la commission. Les délais de réalisation de cette étude, finalement remise au Forestier en chef après sa nomination, ont fait en sorte que ce rapport du ministère n'a pas été remis à la commission, qui aurait peut-être pu réviser à la baisse de façon encore plus sévère son évaluation du potentiel forestier à long terme.

Richard Desjardins estime que plusieurs facteurs peuvent expliquer que près de la moitié des scieries du Québec ferment à l'heure actuelle.

«*Mais ce n'est certainement pas à cause des écologistes, a-t-il dit, qui n'ont pas fait perdre un seul emploi en forêt en comparaison des décisions prises par les compagnies elles-mêmes. Les compagnies essaient de viser la commission Coulombe et ses recommandations à travers les écologistes plutôt que les conclusions d'une commission d'enquête, dont ils peuvent difficilement contester la rigueur. À les écouter, les commissaires auraient été, du début à la fin de leurs travaux, sous l'influence de Richard Desjardins: j'aurais contaminé toute la commission, service de recherche et consultants compris. C'est fort comme analyse!*»

«*Le vrai problème de la forêt québécoise dans le mo-*

ment, a renchérit M. Desjardins, le premier en importance, c'est que le bois est trop petit et que les compagnies doivent aller le chercher trop loin. C'est sûr que ça fait remonter le prix de la fibre. Mais c'est eux autres qui ont créé le problème en surexploitant les forêts plus au sud. Si elles avaient pu ramasser tout le bois du Québec en une seule année avec une seule machine, elles l'auraient fait. C'est leur logique. Au cours des dernières années, elles ont augmenté de 45 % la valeur de leur production au Québec tout en réduisant de moitié les emplois en raison de l'informatisation des tâches et d'une plus grande mécanisation des opérations. Ce n'est pas les écologistes qui ont fait ça.»

Pour le vice-président de l'Action boréale, il faut examiner à fond les raisons qui font en sorte que la moitié des scieries arrivent à s'en sortir malgré les rationalisations des trois grandes compagnies, malgré le taux de change peu favorable et l'état du marché du bois d'œuvre aux États-Unis.

«*Je pense que plusieurs scieries indépendantes qui survivent le font grâce au fait qu'elles ont investi dans des activités qui génèrent une valeur ajoutée, par exemple dans la fabrication de poutres ou d'autres produits finis qui conservent leur valeur, a commenté Richard Desjardins. Faire des 2X4 ou de la pâte à papier avec le bois, c'est une affaire dépassée. Le Brésil et d'autres pays d'Asie entrent dans ce marché avec des produits beaucoup moins chers. Il faut travailler du côté des valeurs ajoutées.*»

«*Les propos d'un Jean-Pierre Blackburn, ça ne me dérange pas beaucoup et, à la limite, ça ne mérite pas de répliquer*», a conclu le poète-chansonnier engagé. «*Même dans sa gang, y a des ministres qui l'ont rabroué. Blackburn, il fait partie des négationnistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui continuent de penser que le rapport Coulombe, c'est peut-être nous autres qui l'avons écrit. Je ne pense pas que M. Colombe et son équipe apprécient qu'on dise qu'ils ont pu être manipulés... C'est pas le genre!*»

Le Devoir

## GÉNÉALOGIE

**Planter son arbre généalogique donne un sens; c'est une autre façon de trouver sa place dans l'univers.**

SUIITE DE LA PAGE 1

actifs quotidiennement, indique Jean-Pierre Pepin, de l'Institut Drouin. La généalogie, c'est une passion. Autre signe de cette passion répandue, il y a une dizaine de jours était inaugurée en Normandie la Maison de l'émigration française en Canada, institution partiellement financée par Ottawa.

«*La clientèle généalogiste compte pour 80 % de la fréquentation de nos salles de consultations — le centre d'archives de la BANQ*», indique Normand Charbonneau, directeur du Centre d'archives de Montréal et des archives privées judiciaires et civiles, donc responsable de la généalogie à la Direction générale des archives. C'est un univers très bien structuré, un milieu associatif dynamique, une passion insoufflable pour leur sujet de prédilection.

Pourquoi ce «*véritable phénomène sociologique*», selon les termes du sociologue Fernand Harvey, semble-t-il plus marqué au Québec? «*Ça fait contre-poids à la dislocation des familles et à la société très individualiste*», estime Hélène Lamarche, rédactrice en chef de la revue *Mémoires* publiée par la Société généalogique canadienne-française (SGCF). Planter son arbre généalogique donne un sens; c'est une autre façon de trouver sa place dans l'univers.

Dynamisme et popularité de la généalogie s'expliquent peut-être aussi par l'abondance des documents de référence. «*L'avantage du Québec, c'est que nos archives sont complètes, depuis l'arrivée des Français en Nouvelle-France*, rapporte M. Charbonneau. Grâce entre autres au Code civil, un système fondé sur le document. Le système des registres d'état

civil et le système religieux des paroisses se sont croisés pour donner une double tenue de registres.»

## Internet, voie royale

Le véritable boom de la généalogie remonte aux années 60-70. «*Ça fait partie de tout le renouveau culturel des années 60 et c'est aussi lié au mouvement nationaliste*», explique Mme Lamarche.

Mais l'avènement d'Internet a facilité les recherches dans ce domaine. Depuis une dizaine d'années, les sociétés de généalogie multiplient les outils en ligne (programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal, catalogue de l'Institut Drouin, Fichier Loisselle, etc.). Ces outils s'affinent au point où la publication papier est reléguée aux oubliettes.

«*Ce n'est plus pensable de faire ça en livres*», affirme M. Pepin, de l'Institut Drouin, qui produit le plus de documents numérisés. Lors d'un récent colloque, on avançait même que toute nouvelle production de documents, désormais, «*passerait obligatoirement par Internet*», dit-il. Lui-même vient tout juste de mettre en ligne plus de sept millions de pages des registres numérisés de l'état civil, qui permettent de remonter le fil de ses origines sans quitter la maison, moyennant un abonnement annuel de 300 \$.

Cet accès aux documents numérisés favorise l'augmentation du nombre de généalogistes et leur rajeunissement. Si bien que les sites de généalogie, selon le maître généalogiste agréé, seraient les plus nombreux et les plus consultés après les sites de pornographie.

La nouveauté, chez nos voisins américains, consiste à offrir aux abonnés de ces sites un lieu d'échange de documents et d'informations entre membres

d'une même grande famille. Gratuitement ou, dans le cas d'Ancestry.com (qui compterait plus de 5000 abonnés québécois), moyennant des frais allant de 60 \$US par mois à 155 \$US par année, les internautes peuvent ainsi afficher des photographies, des lettres, des arbres généalogiques, etc. Bref, on détecte maintenant nos ancêtres morts pour mieux fraterniser avec les vivants.

«*Ça n'existe pas encore ici, mais la généalogie québécoise s'en va vers ça*», indique M. Charbonneau. Ce système d'échange répond à un désir fondamental lié à la quête généalogique: garder vivante la petite histoire familiale, microcosme de la grande histoire d'une société. Quête d'identité, la généalogie est aussi «*un pont vers l'histoire*», explique M. Charbonneau. «*La généalogie, c'est le tronc de l'arbre, mais il y a aussi les feuilles. Savoir qui vivait, à quelle date, c'est bien, mais savoir les tenants et aboutissants de leur vie, c'est encore plus intéressant. Chacune des histoires de famille est une micro-histoire de la société.*» Dans une conférence livrée pour la SGCF l'an dernier, le sociologue Fernand Harvey voyait dans cette pratique une forme de transmission de la culture.

La généalogie se butera toutefois à des défis de taille avec la multiplication des familles recomposées, de l'adoption internationale et le fait que les enfants ne portent plus nécessairement le nom du père.

«*Il y a aussi les nouvelles règles qui régissent les renseignements personnels; c'est sûr que ça va compliquer les choses*», reconnaît M. Charbonneau. Quoi de mieux pour fouetter l'ardeur déjà grande des généalogistes en herbe!

Le Devoir

## ARTISTES

L'effet sera encore plus néfaste à moyen terme. Les compagnies pourraient tout simplement annuler des tournées, les contributions étatiques, aussi faibles soit-elles, servant souvent de levier pour les montages financiers. Un petit trou peut venir à bout d'un grand navire.

«*Le retrait complet du MAE mettra nos activités en péril*», a affirmé Félix Martel, directeur général de la Compagnie Marie Chouinard. Environ 90 % des représentations de la troupe de danse sont offertes à l'extérieur du pays. L'an dernier, la contribution du MAE a représenté 16 % du total des enveloppes gouvernementales de l'entreprise artistique. «*La danse ne subit pas la barrière de la langue, a poursuivi le directeur. Nous développons de nouveaux marchés en Asie, en Europe de l'Est. Mais nous risquons de frapper un mur très bientôt.*»

## «Pourquoi?» «Euh...»

Affaires étrangères et Commerce international Canada ont amputé leur Fonds pour la diplomatie publique (FFP) dans le cadre des compressions de plus d'un milliard imposées aux dépenses gouvernementales par le Conseil du trésor le mois dernier. La diplomatie publique (ou «*ouverte*») consiste à «*parler d'une voix cohérente et influente à tous ceux qui ont de l'influence dans une société, et pas seulement au gouvernement*», selon les documents ministériels. Elle comprend les démarches faites par les artistes mais aussi celles des enseignants, des chercheurs et des spécialistes.

Au total, 3,8 millions de dollars ont été retranchés de ce fonds pour l'année budgétaire en cours et huit autres millions tomberont en 2007-08, à compter du 1<sup>er</sup> mars. Bon an, mal an, jusqu'au moment des compressions, le budget annuel du FFP s'élevait à 25 millions.

Il comprend le programme de Relations culturelles internationales, dont le budget avoisine les 4,7 millions par année et dont environ la moitié allait traditionnellement à l'appui aux tournées. Les sommes en jeu pour les artistes demeurent donc minimes. Le budget total du ministère oscille autour de 1,5 milliard par année.

Les fonctionnaires ne peuvent pas encore préciser dans le détail quelles fonctions seront affectées. Il n'est même pas possible de savoir pourquoi le FFP est particulièrement visé. «*Le mandat du gouvernement est de réviser tous les programmes*, a commenté André Lemay, porte-parole du MAE. La décision concernant le programme de la diplomatie publique découle de là. Le détail de la mise à exécution viendra plus tard.»

Outre la diplomatie ouverte, un seul autre programme est affecté, qui dispose d'une enveloppe de 1,3 million pour la promotion des jeunes entrepreneurs. Le reste des mesures de restriction touchera différents volets administratifs, les «*activités à l'étranger*» des diplomates étant comprimées de 14 millions et la «*consolidation des missions*» écopant d'une réduction de 4,25 millions. Le MAE annonce aussi la fin d'une enveloppe spéciale consacrée aux négociations sur le bois d'œuvre à cause, évidemment, de la récente entente conclue avec les États-Unis.

À l'instar d'autres organismes et de la plupart des compagnies artistiques consultées au cours des derniers jours, le Conseil québécois du théâtre (CQT) a écrit au ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, pour dénoncer cette décision. Dans sa lettre datée du 29 septembre, le CQT rappelle qu'il réclamait au contraire une augmentation de l'aide aux relations culturelles internationales «*pour répondre plus efficacement et s'adapter aux nouvelles tensions du marché international*».

Pour la clientèle cible, cette décision semble difficile à justifier du point de vue de l'efficacité. «*Nous faisons des miracles avec le peu d'argent disponible*», a expliqué Raymond Gazielle, directrice générale du CQT et signataire de la lettre au MAE. «*Nous pouvons très facilement démontrer la rentabilité de ce programme à tous points de vue, aussi bien économique que diplomatique.*»

D'où la question sur toutes les lèvres des artistes québécois depuis quelques jours: pourquoi sabrer dans ce petit programme efficace et aux grandes conséquences dans un milieu souvent en manque de financement? Le porte-parole d'un organisme des arts de la scène a émis l'hypothèse selon laquelle le gouvernement conservateur voudrait clouer le bec aux «*autres voix*» du Canada à l'étranger pour ainsi refermer la «*diplomatie ouverte*». Un autre a parlé d'une «*méconnaissance totale des conservateurs de la réalité artistique québécoise*», beaucoup plus tournée vers l'étranger. «*Je ne comprends pas cette décision, a pour sa part déclaré Pierre Leclerc, du Théâtre Dynamo. Les sommes en jeu sont tellement ridicules qu'il ne peut s'agir que d'une décision idéologique.*»

Les directeurs de compagnie interrogés ont finalement souligné que les ambassades canadiennes ne se gênent pas pour réclamer leur lot de billets et inviter des personnalités étrangères aux premières de leurs spectacles en tournée. «*Dans les prochains mois, nous allons recevoir les diplomates même si Ottawa ne contribue plus à nos tournées*», a dit l'un d'eux, désolé de cette situation paradoxale. «*Nous avons songé à les interdire des salles, mais nous ne le ferons pas. Ce serait bête et mesquin de les priver de beauté...*»

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390